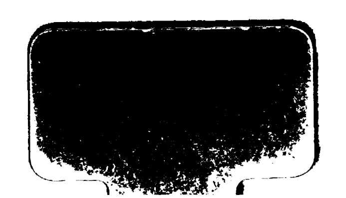






VUE DE L'ÉGLISE DE ST-SULPICE

L'ÉGLISE ROMANE

DE

SAINT-SULPICE

(VAUD)

ET SA RESTAURATION

ÉTUDES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Par MM. DE PERROT, pasteur, et WIRZ, architecte

CONSIDÉRATIONS PRATIQUES, NOTICE LITTÉRAIRE ET POÉSIE

Par MM. REDARD, pasteur; CÉRÉSOLE, pasteur
et L. DURAND, professeur

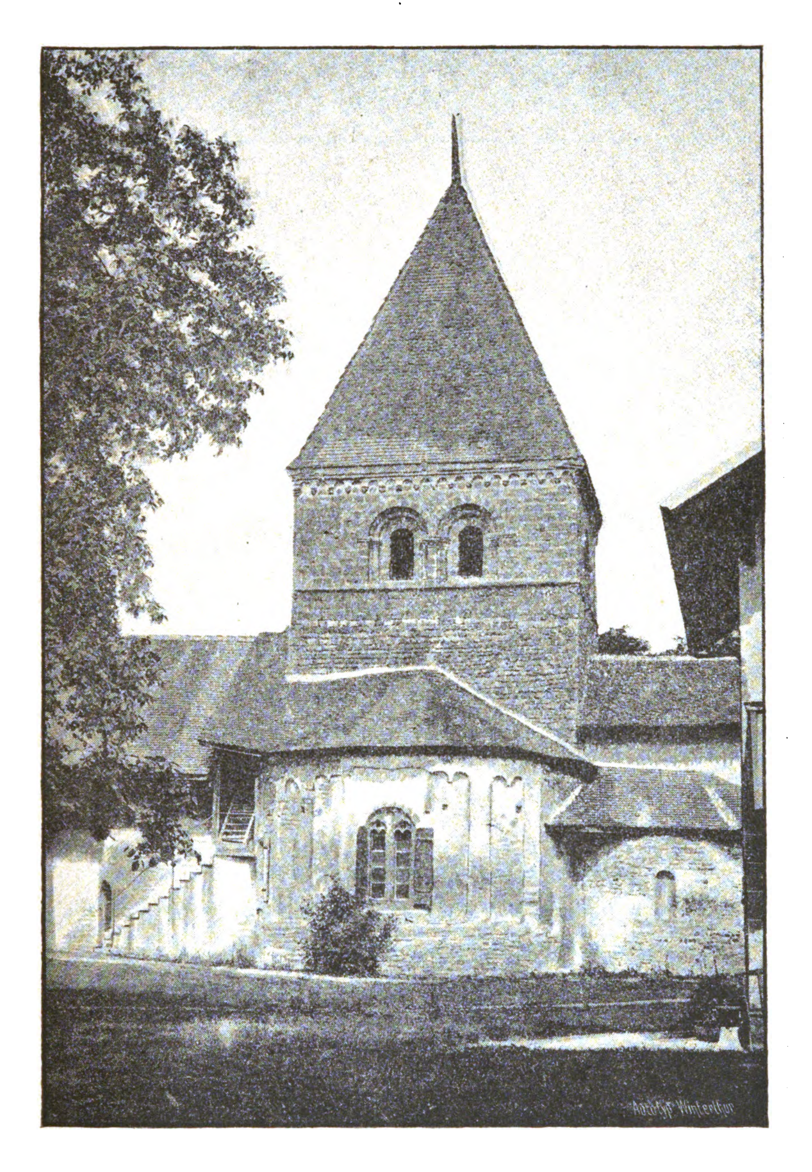
(*Avec plans et croquis*)

LAUSANNE

LIBRAIRIE F. ROUGE, 4, RUE HALDIMAND, 4

1888

GENÈVE. — IMPRIMERIE SUISSE, 11, BOULEVARD JAMES-FAZY, 11



ÉGLISE DE ST-SULPICE



SAINT-SULPICE

(AU BORD DU LAC LÉMAN)

Chaque jour j'aime à voir, en ouvrant ma fenêtre,
Ce cap si gracieux que caressent les flots
Du lac bleu dont, là-bas, les contours semblent être
Dessinés pour des yeux qui cherchent le repos.

Ce n'est plus, comme ailleurs, des alpes élancées,
Des rochers, des forêts, s'abaissant par gradins
Jusqu'aux bords enchanteurs où s'étalent pressées
De coquettes villas au milieu des jardins.

Quelques hauts peupliers, le noyer gigantesque,
Que l'artiste nature a sagement plantés,
Font ici tous les frais du décor pittoresque
Et cachent aux regards d'humbles toits habités.

Et puis, ce n'est pas tout : un très vieil édifice,
Des ans victorieux, massif et bien assis,
Redit jusqu'à nos jours le nom d'un Saint-Sulpice
Qui pour sa foi, dit-on, mourut au temps jadis.

Le Prieuré construit sur cette douce plage
N'eut jamais, que je sache, une célébrité ;
Aux fastes de ce monde il n'a pas une page,
Mais ici, pour prier, qu'on fut bien abrité !

Loin des chemins battus que suit la multitude,
Par de solides murs protégé des méchants,
Le frère y put en paix se livrer à l'étude,
Cultivant tour à tour son esprit et ses champs.

Mais quoi !... n'essayons pas d'esquisser une histoire
Qu'on n'a jamais écrite et que Dieu seul connaît :
Le monument nous reste et garde la mémoire
De ces humbles croyants que le Ciel dominait.

Comme tout est changé !... Quand j'y passai naguère,
Le paquebot jetait sur le môle avancé
De bruyants visiteurs de ce lieu solitaire,
Jeunes filles et fleurs, un essaim nuancé,

Qui gaîment voltigea jusqu'aux créneaux de pierre ;
Là, fraîche voix d'oiseau dit « les sentiers ombreux » —
— Non pas certe où l'on va lisant le bréviaire, —
Mais les sentiers « où vont errer les amoureux ! »

La romance aussitôt chassa ma rêverie :
Plus de fronts prosternés dans les parvis déserts ;
De l'oraison la source est à peu près tarie
Et de la cloche sainte ont cessé les concerts.

Oui tout est bien changé ! Pourtant je crois entendre,
A travers les vains bruits de nos jours enfiévrés,
Un soupir qui demande au bon Dieu de répandre
Sa paix et son eau sainte en des cœurs altérés.

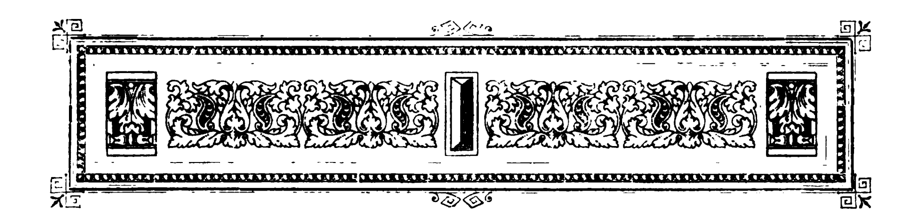
J'entends aussi de l'Art la requête inspirée.
Il voit dans cette Eglise et dans sa vieille tour
Une œuvre du passé qui peut être admirée
Et mérite en tout cas son filial amour.

Eh bien, que tardons-nous ? Il ne faut pas attendre
Qu'une profane main sape ce monument ;
Et si jamais on veut pour quelque argent le vendre,
Au plus offrant, à nous il sera sûrement !

L^s DURAND, prof.

Août 1888.





AVANT-PROPOS

Depuis longtemps de nombreuses voix s'élevaient à Saint-Sulpice et ailleurs en faveur d'une restauration du temple. Il y a vingt et quelques années, un architecte avait été appelé pour faire un devis, mais ce projet ne satisfit pas et il fut d'autant plus facilement abandonné que d'autres dépenses, considérables, s'imposèrent alors à la commune et s'y succédèrent jusqu'à ce jour. Tout dernièrement, s'est produit un réveil. Le mouvement semble avoir de la profondeur et de la consistance. M. l'architecte Wirz, l'un de nos compatriotes, habitant Paris, jeune artiste d'avenir, et déjà très favorablement connu, s'occupant essentiellement des monuments de l'ordre religieux, a été appelé par nous, l'année dernière, pour examiner notre vieil édifice et nous donner des conseils et des directions. M. Wirz est venu à Saint-Sulpice l'automne dernier, accompagné de M. le président de la Société d'histoire, M. Favey, et d'autres personnes encore, portant un réel intérêt à notre temple et à sa restauration. Nommons M. A. Cérésole, pasteur à Vevey; M. Bischoff, professeur de dessin; M. le professeur Durand, l'auteur du croquis et de la poésie qui sont en tête de cette brochure et d'autres encore, tous aimables et généreux amis que nous ne pouvons assez remercier.

Le résultat de leur examen a été que cette restauration s'imposait à tous les points de vue et qu'il importait de se mettre à l'œuvre sans retard.

C'est sous l'empire de ce sentiment que M. le pasteur de Perrot, qui, deux ans auparavant, avait déjà écrit dans le journal, *le Semeur Vaudois*, un article historique sur notre temple, nous offrit complaisamment de nous donner une conférence à Saint-Sulpice même, sur ce sujet.

Le dimanche 10 juin dernier, dans l'après-midi, par un beau soleil, une foule considérable, répondant à l'appel publiquement adressé, se pressait dans l'enceinte sacrée pour entendre l'honorable conférencier.

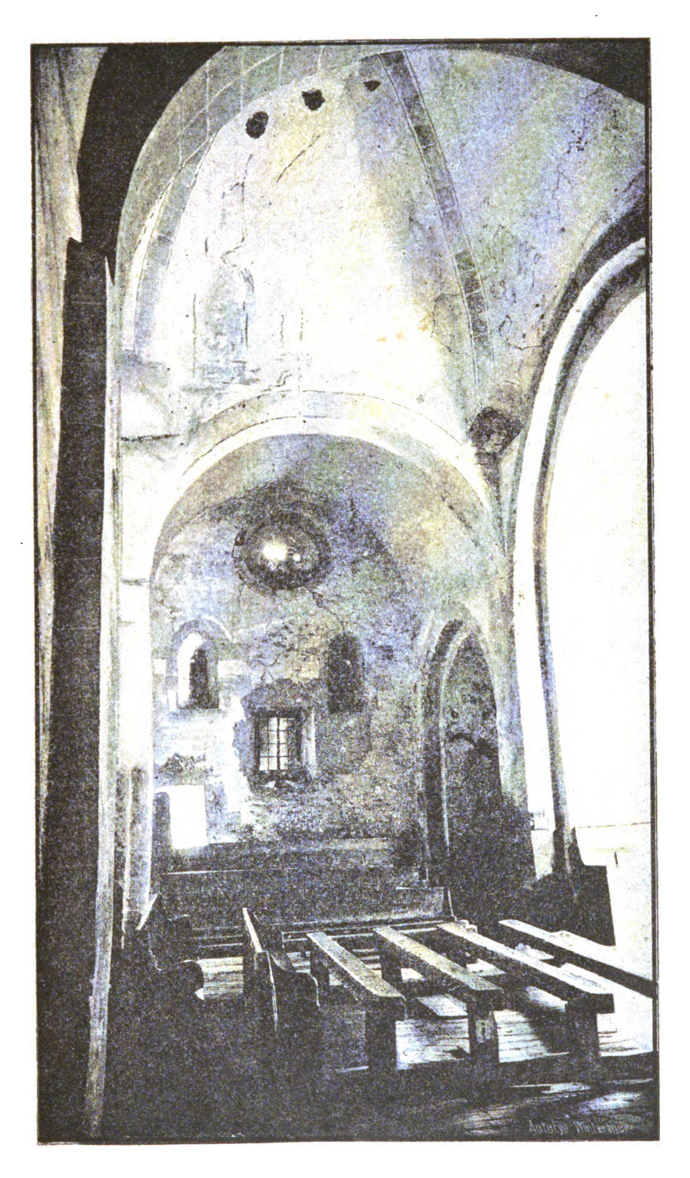
Nous avons jugé intéressant et utile de réunir dans une brochure ce qui a été fait et dit en cette journée. Nous y ajoutons une étude de M. Wirz, faite au point de vue architectural, et une autre de M. A. Cérésole sur « *Nos vieux temples* ».

Un tronc placé dans le temple reçut les premiers dons versés en faveur de la restauration projetée.

Merci à ces premiers donateurs et merci d'avance à ceux qui, marchant sur leurs traces, nous honoreront également d'un témoignage de sympathie.

Un comité s'est constitué; il mettra le public au courant de ce qui se fera.





INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE ST-SULPICE



Allocution

DE M. LE PASTEUR REDARD

présidant la séance du 10 juin 1888.

Soyez les bienvenus, sous ces voûtes vénérées, chers et nombreux visiteurs.

Votre présence en ce lieu témoigne de votre sympathie pour des questions d'un ordre supérieur à celui des intérêts matériels qui, généralement, hélas! envahissent notre vie et absorbent nos pensées.

Nous voici préoccupés de la restauration de notre église, l'une des plus anciennes du pays.

Le sujet annoncé, et que se propose de développer ici M. le pasteur de Perrot, est : *Saint-Sulpice et son temple.*

Sujet intéressant ; — intéressant pour la commune et sa population : il s'agit de son lieu de culte ; — intéressant pour le pays lui-même : il s'agit d'un antique monument faisant partie de son histoire et y occupant une place qui est loin d'être sans valeur ; — intéressant enfin pour les amateurs d'art et d'archéologie : il s'agit d'un spécimen d'architecture romane, — original et rare, — et que nous devons être jaloux de conserver.

Depuis longtemps déjà, privé de sa belle et grande nef, n'offrant plus à la vue que sa tête vénérable, notre pauvre invalide a traversé des jours d'amère tristesse et de véritable péril. Il a souffert les outrages de l'aveugle ignorance. Il y a plus : mutilé, il a failli tomber en des mains étrangères ; peu s'en est fallu que, au

commencement du siècle, un inqualifiable marché n'ait été conclu et que l'on n'ait assisté à sa démolition ou à sa déchéance.

Nous ne voulons pas que pareil danger puisse renaître jamais. Nous voulons que notre temple, restauré et purifié, dégagé de ce qui le dépare, réapparaisse dans sa physionomie première et dans son antique majesté. Nous manquerions de foi et de patriotisme en tardant plus longtemps à apporter les réparations que réclame son état de délabrement. Voilà le motif de la réunion et de la conférence de ce jour. C'est un premier pas accompli. Nous remercions M. de Perrot de vouloir bien nous donner le concours de sa généreuse activité, de nous aider dans l'œuvre importante que nous entreprenons et sommes décidés à poursuivre, avec l'aide de Dieu, jusqu'à son entier achèvement.





LE VILLAGE DE SAINT-SULPICE

ET SON TEMPLE

Par H. DE PERROT, pasteur à Morges.

Parmi les beaux sites des rives du Léman, il en est peu d'aussi pittoresques que le promontoire de Saint-Sulpice. Depuis que le nouveau débarcadère des bateaux à vapeur a fait de ce lieu un but de promenade accessible, les amis de la belle nature s'y portent en foule et viennent jouir du magnifique panorama qui s'y déploie : à gauche, c'est Lausanne s'étalant gracieusement sur de riants coteaux ; dans le fond et en face, c'est le vaste amphithéâtre des Alpes neigeuses qui se baignent dans le bleu Léman.

Avant de gravir la côte rapide qui conduit au petit village, le visiteur découvre sur la plage, à l'ombre des noyers et des peupliers, une tour massive de forme originale surmontant le chœur d'une vieille église. C'est là tout ce que les siècles ont respecté de l'ancien prieuré de Saint-Sulpice ; et de l'aveu de tous les connaisseurs, ces restes constituent l'un des monuments les plus remarquables de notre histoire religieuse et nationale. Il appartiendrait à un savant de faire de Saint-Sulpice et de son temple le sujet d'une monographie. Si nous communiquons au public le résultat de nos recherches, ce n'est pas que nous nous fassions illusion sur la valeur de notre étude : elle n'épuise pas la matière, elle laisse subsister des incertitudes ; mais nous espérons qu'elle attirera l'atten-

tion des hommes compétents sur l'histoire d'un petit coin de terre qui soulève des questions intéressantes concernant le passé de la patrie vaudoise; nous aimons aussi à espérer que ces pages contribueront, pour leur faible part, à sauver d'une destruction imminente l'un des témoins les plus authentiques de ce passé de plus de mille ans.

Quels ont été les premiers habitants du promontoire de Saint-Sulpice? Des indices d'une station lacustre y ont été retrouvés, mais nous ne savons si cette station appartient à l'âge de la pierre, à l'âge du bronze ou à l'âge du fer. Devant la ville de Morges, il n'existe pas moins de trois stations d'époques différentes, et chacune de ces époques peut avoir duré des siècles. Il est donc probable que, pendant les temps préhistoriques, Saint-Sulpice a vu naître et mourir de nombreuses générations de sauvages, vivant de la chasse et de la pêche, et franchissant peu à peu les premiers degrés de la civilisation.

Aux lacustres succédèrent les Helvètes, d'origine celtique et gauloise, qui ne vinrent s'établir en Suisse que deux siècles avant l'ère chrétienne. Ils avaient une de leurs villes au bord de notre lac, à Nyon (*Noviodunum*); mais leur domination a trop peu duré pour qu'ils aient laissé des traces profondes de leur séjour. Le musée d'Avenches possède quelques-unes de leurs monnaies dont les inscriptions sont en caractères grecs, ce qui fait penser qu'ils étaient en relation avec Marseille.

C'est en 58 avant Jésus-Christ que Jules César vainquit les Helvètes et les refoula dans nos contrées. Dès lors, l'Helvétie fut dominée, pendant cinq siècles, par les Romains et devint une province de l'empire des Césars.

En 1802, un habitant de Saint-Sulpice creusant le sol, en un lieu dit la *Vineuve*, dans l'espoir d'y découvrir un trésor, y trouva quelques tombes romaines, contenant des urnes, des armes, un anneau d'or et des médailles de bronze à l'effigie de Titus et de Commode. Des découvertes plus importantes de ce genre ont été faites sur le territoire de St-Prex, où l'on a même trouvé des traces de villas romaines, de mosaïques et de bains. Chose étonnante! aux environs immédiats de la ville de Morges, aucune trouvaille n'a été faite, et il n'y existe d'autre vestige de l'époque romaine

que la borne milliaire sur le pont du Boiron. Il paraît donc probable qu'au temps des Romains le fond du golfe de Morges était peu habité, tandis que les promontoires de Saint-Sulpice et de St-Prex avaient des habitants.

Les premiers prédicateurs du christianisme ont dû arriver sur les bords du lac Léman à la fin du IIIme siècle. Partis de Vienne en Dauphiné et de Lyon, ils fondèrent des églises chrétiennes à Genève, à Nyon *(Colonia equestris)* et à Avenches *(Aventicum)*. Après la conversion de Constantin le Grand (313), lorsque les persécutions eurent cessé, il est probable que des temples et des chapelles ne tardèrent pas à s'élever un peu partout, et il n'est pas impossible que, dès cette époque reculée, Saint-Sulpice ait eu un lieu de culte chrétien. Ces sanctuaires primitifs avaient la forme de la basilique latine : un long rectangle avec deux bas côtés latéraux. Le fond de l'édifice était un hémicycle *(abside)*; les colonnes qui séparaient la longue nef des bas côtés supportaient une charpente sur laquelle s'élevait un second étage n'ayant que la largeur de la nef. Ce second étage était percé de jours qui donnaient passage à la lumière. Les basiliques n'avaient ni voûtes ni tours, et ce n'est guère qu'au Vme siècle que le rectangle prit la forme de croix et que l'abside fut séparée de la nef par les bras de la croix ou le *transept*. On possède encore des basiliques latines bien conservées en Italie, dans la France méridionale et à Trèves, en Prusse. Mais l'Helvétie romaine n'a conservé aucune trace de cette architecture chrétienne primitive; le flot des invasions barbares paraît avoir tout renversé.

Les Burgondes, qui arrivèrent dans nos contrées vers 450, étaient des barbares demi-civilisés qui professaient le christianisme arien et qui défendaient les frontières de l'empire contre des tribus plus guerrières. En s'établissant au milieu de nous, ils bâtirent probablement leurs églises en bois, et l'on a retrouvé l'influence de leur style dans l'ornementation du temple de Romainmotier, le plus ancien de nos édifices religieux (style xyloïdique). Lorsque l'empire d'Occident eut fait place au premier royaume de Bourgogne, les bords de notre lac se dépeuplèrent ; la ville de *Lousonna*, l'ancienne Laüsanne, fut détruite de fond en comble. Moins d'un siècle plus tard, en 563, une terrible catastrophe couvrit de ruines

les bords du Léman. Ce fut la chute du *Mont Tauretunum.* Quel que soit l'emplacement précis du Tauretunum, il est certain que le désastre s'étendit de St-Maurice à Genève. Marius raconte, dans sa chronique « que le lac, sorti de ses deux rives, engloutit de très « anciens villages avec hommes et troupeaux, et qu'il détruisit « plusieurs lieux saints avec ceux qui les desservaient ». Le fait est pleinement confirmé par Grégoire de Tours, dans son *Histoire des Francs.* On comprend dès lors, pourquoi, pendant la première partie du moyen âge, les populations se sont en général tenues à une distance respectueuse du lac. La nouvelle Lausanne fut rebâtie, au VIe siècle, sur les hauteurs qui dominent l'emplacement de *Lousonna.* A Montreux, les villages les plus anciens sont ceux qui sont les plus éloignés du lac. A Morges, l'église paroissiale de Joulens exista longtemps avant la ville, qui ne fut construite qu'au XIIe siècle. Perroy fut longtemps la paroissiale de Rolle. Commugny est encore celle de Coppet. Parmi nos villes de la Côte, Nyon est la seule qui ait subsisté sur le même emplacement, depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours. Il est possible que le village d'Allaman *(Ad Lemanum)* date aussi des temps romains; et s'il faut donner quelque foi à la légende bien connue, d'après laquelle St-Protais ou St-Prex fut enseveli, au VIe siècle, en un lieu qui s'appelait auparavant Basuges, St-Prex serait aussi au nombre des rares localités des bords du lac qui furent toujours habitées. Nous ne pouvons en dire autant de Saint-Sulpice; il nous paraît plus probable que cet emplacement ne reçut de nouveaux habitants que lorsque des moines de l'ordre de St-Benoit y fondèrent un prieuré et lui donnèrent le nom d'un de leurs saints les plus respectés.

Sulpice Sévère, qui a donné son nom à notre village et à un village du canton de Neuchâtel, était un avocat gaulois, disciple de Martin de Tours, qui vivait au IVe siècle. A l'âge de 30 ans, il devint veuf et embrassa la vie monastique. On raconte que ce saint personnage partagea longtemps les erreurs de Pélage; mais que plus tard il les rétracta publiquement et se condamna au silence pour tout le reste de sa vie. Sulpice Sévère mourut à Marseille en 410, et sa mémoire resta en grande vénération parmi les moines de l'ordre de St-Benoit.

Le *prieuré de Saint-Sulpice* existait probablement depuis bien

des siècles en 1098, année où il passa sous la direction de ***Robert, abbé de Molesmes*** en Champagne, qui réforma *l'ordre de St-Benoit* et fonda le nouvel *ordre de Cîteaux* ou des *Cisterciens*. Mais aucun acte parvenu jusqu'à nous ne mentionne notre prieuré avant 1098, et pour tout ce qui concerne ses destinées antérieures, nous sommes réduits à faire des conjectures.

On peut supposer que dans le cours du VIIme siècle de notre ère, au moment où le pieux Marius venait de transférer à Lausanne le siège épiscopal d'Avenches, des moines missionnaires, disciples de Colomban et de saint Gall, s'établirent sur le territoire de la tribu germanique des *Runingues* pour la convertir au christianisme. Le nom des Runingues a été conservé dans celui de Renens, près Lausanne, qui, au moyen âge, s'appelait Rugnens, et ce nom paraît avoir été celui de la tribu qui s'établit sur les ruines de l'ancienne *Lousonna*. Les moines qui s'occupèrent de convertir cette tribu durent recevoir un bon accueil des patrices francs de la Bourgogne transjurane qui gouvernaient notre pays au temps des rois mérovingiens. En effet, en 650, nous voyons le patrice *Ramnelène* restaurer le couvent de *Romainmotier*, et en 666, sa veuve *Ermentrude* fit construire le monastère de *Baulmes*. La fondation du prieuré de Saint-Sulpice paraît donc dater du VIIme siècle.

Les établissements monastiques de notre pays prospérèrent au VIIIme siècle; c'est en 752 que la belle église de Romainmotier fut consacrée en présence du pape Etienne II. Chez nous comme ailleurs, les couvents se multiplièrent et prospérèrent sous le règne de *Charlemagne*, d'autant plus qu'un cousin de cet empereur était évêque de Lausanne. Enfin, lorsque le second royaume de Bourgogne eut succédé, au Xme siècle, à la domination des Francs et à l'empire carlovingien, voici *Berthe*, la royale filandière, qui parcourt nos contrées, s'occupant partout de réparer les chemins et les ponts, de bâtir et de restaurer les églises et les monastères. On sait que, dans son testament, elle fonda l'abbaye de Payerne. « On « ne peut qu'applaudir », dit le doyen Bridel, « au zèle que la reine « Berthe déploya pour les établissements religieux. A cette époque, « les monastères étaient presque les seuls moyens d'adoucir les « mœurs, d'étendre les défrichements, de soulager la misère des « serfs et de répandre quelque lumière dans ces siècles ténébreux,

« parce que chaque couvent devait avoir une école pour les enfants, « un hospice pour les passagers, une infirmerie pour les malades. »

Si la fondation du prieuré de Saint-Sulpice remonte probablement au VIIme siècle, il est plus difficile de dire à quelle époque précise il faut attribuer les *restes de l'église de ce prieuré*. Le temple, tel qu'il subsiste jusqu'à ce jour, ne constitue que le chœur et le transept d'une église beaucoup plus vaste dont la nef se prolongeait en s'éloignant du lac. Ce qui reste, en d'autres termes, c'est le sommet et les bras d'une croix latine dont le corps fut abattu, probablement en 1673, date inscrite dans le temple, sous les armoiries de la ville de Lausanne, à l'endroit où se fit l'amputation. De la nef disparue, il n'a survécu qu'une chapelle adossée au temple du côté nord, qui sert actuellement de remise. Quant au chœur et au transept, conservés pour le culte, tout ne date pas de la même époque. Dans ses savantes recherches sur ce temple, l'architecte genevois *Blavignac* attribue au VIIIme siècle *l'abside centrale* du chœur, flanquée de deux petites absides ou *absidioles*, dont l'une est devenue méconnaissable sous la charge d'un escalier difforme. L'abside centrale a la forme de celle des plus anciennes basiliques, elle est décorée à l'extérieur par des arcatures sur pieds droits antérieures au Xme siècle; avant d'avoir été défigurée par une fenêtre ogivale, elle n'avait que des fenêtres en formes de meurtrières s'évasant vers l'extérieur, qui doivent dater d'une haute antiquité. Blavignac croit que les absides de Saint-Sulpice sont contemporaines de la nef du temple de Romainmotier. A Romainmotier, le chœur du temple a été changé au XIIIe siècle, mais la nef est restée ce qu'elle était du temps des Francs, avec ses pilastres lourds et massifs, parlant d'une époque encore barbare. A Saint-Sulpice, au contraire, c'est le chœur que les siècles ont épargné; de sorte que le chœur de Saint-Sulpice, ajouté à la nef de Romainmotier nous donnent une idée complète d'un temple chrétien dans nos contrées au VIIIe siècle.

Blavignac n'hésite pas à déclarer que le *transept* de Saint-Sulpice (c'est-à-dire les bras de la croix plus élevés que les absides) remontent à la même époque. Il attribue une grande importance à la fenêtre tétralobée (en forme de treffle à quatre feuilles) sur la face nord, qui provient de *l'oculus* romain (œil-de-bœuf) et qui, à des époques plus tardives, se développa pour devenir la rosace des cathédrales.

Dans le transept, on peut alléguer en outre comme preuve d'antiquité, la simplicité de l'ornementation; mais on peut hésiter sur l'âge des *voûtes*. En effet, jusqu'au xe siècle, la plupart des églises étaient couvertes en charpente, et il ne fallut rien moins que la fréquence des incendies pour pousser les architectes à remplacer les charpentes par des voûtes. Il existe toutefois des églises voûtées qui furent construites sur le modèle de l'église que Charlemagne fit bâtir à Aix-la-Chapelle, église inaugurée en 804. Ces voûtes, les plus anciennes, influencées par le style byzantin et oriental, ont la forme de coupoles, et ce n'est que plus tard qu'elles prennent celle de berceau. Or la voûte centrale de Saint-Sulpice, sur laquelle s'élève la tour, a précisément la forme d'une *coupole sur pendentifs*, forme unique dans nos contrées. Il est donc permis, sans être trop téméraire, de faire dater le transept du IXe siècle. Quant à la *tour* en pierre de tuf, avec ses gracieuses arcatures, ses fenêtres à colonnettes et ses arcs en plein cintre, elle appartient évidemment au style roman primitif qui ne prit naissance qu'après l'an 1000 de l'ère chrétienne. Blavignac lui-même reconnaît que cette tour est moins vieille que celle de Romainmotier, et il explique ce fait, parce que l'effondrement des voûtes, dans les églises les plus anciennes, nécessita souvent la reconstruction des tours. Nous concluons donc, qu'à l'exception de la tour, le temple de Saint-Sulpice est antérieur au style roman proprement dit et que les trois absides du chœur peuvent remonter au VIIIe siècle. Nous savons fort bien que ces résultats sont contestés par *Rahn*, dans son *Histoire des beaux-arts en Suisse*. Selon cet auteur, Romainmotier, ni Saint-Sulpice ne possèdent rien de plus ancien que le XIe siècle.

Ajoutons encore quelques mots sur le *style roman proprement dit* qui régna en Europe depuis le XIe au XIIIe siècle. La fin du monde avait été annoncée pour l'an 1000; lorsque cette terrible année fut passée, sans que le monde eût pris fin, il y eut partout une effervescence religieuse. L'Eglise fut richement dotée, et l'on vit s'élever partout des sanctuaires dans un style nouveau, infiniment varié dans ses détails, mais toujours caractérisé par l'arc plein cintre et les voûtes en berceau s'abaissant vers le sol. Le style roman nous a laissé des monuments tels que la Collégiale de Neuchâtel, l'église

abbatiale de Payerne, la paroissiale de Grandson, la vieille église de Bonmont, etc. Ce n'est qu'au milieu du XIIIe siècle que le style roman fit place au *style gothique* avec ses fenêtres et ses voûtes en ogives, ses arcs brisés, ses flèches élancées, ses dentelures gracieuses. La cathédrale de Lausanne, inaugurée en 1273, est parmi nous le chef-d'œuvre de l'art gothique. A Saint-Sulpice, la tour seule appartient au style roman, et il n'y a de gothique que la fenêtre qui dépare l'abside centrale, fenêtre qui doit disparaître, si l'on répare cette vieille église.

Le *prieuré de Saint-Sulpice* a existé comme tel pendant huit siècles au moins et jusqu'à la Réformation. Il a dû passer par bien des vicissitudes que nous ne connaissons qu'imparfaitement. De nos jours, une maison de campagne occupe l'emplacement du prieuré et de ses cloîtres, et il faut un grand effort d'imagination pour évoquer les souvenirs des siècles enfuis. Au temps de la barbarie du commencement du moyen âge, les Bénédictins ont dû être les bienfaiteurs de la contrée. Représentons-nous les disciples de saint Gall, priant dans leurs cellules, sobres dans leur réfectoire, déjà superstitieux, mais s'occupant encore de l'étude des saintes écritures, menant une vie laborieuse, encourageant le peuple à planter des vignes ou à cultiver des champs, ayant leurs savants, leurs copistes, leurs musiciens. Mais la faveur des princes et des grands fut un piège pour les moines. Lorsque *Robert de Molesmes* prit le prieuré sous sa direction, en 1098, comme nous l'avons dit plus haut, une réforme était probablement urgente, et la règle sévère de Cîteaux fut imposée aux Bénédictins. Le successeur immédiat de Robert fut *Bernard de Clairveau* l'un des plus grand chrétiens du moyen âge, le prédicateur de la deuxième croisade. Son influence fut immense sur les peuples et sur leurs conducteurs, et la ferveur de sa piété se montre dans le célèbre cantique: *Salve, caput cruentatum!* qui a été traduit en français (*Roi couvert de blessures*). L'influence de saint Bernard sur notre prieuré dut être bienfaisante et salutaire. On sait qu'il visita nos contrées; il existe même une ancienne tradition, d'après laquelle ce saint illustre fit le trajet de Lausanne à Genève et demanda en arrivant à Genève, où donc se trouvait le lac Léman. Cela suppose de sa part une vie absorbée dans la prière et la méditation, ou peut-être aussi une certaine distraction assez fréquente chez les grands hommes.

En 1316, le prieuré cessa de dépendre de l'abbaye de Molesmes et passa sous la dépendance de *Pierre d'Oron, évêque de Lausanne.* Il paraît qu'au XIVme siècle, le couvent était en pleine prospérité; il avait des dîmes très étendues et un droit de chasse en vertu duquel tout chasseur qui tuait un cerf sur les terres du prieur devait lui apporter le pied droit de la bête comme redevance (Manuaux de Lausanne). Parmi les prieurs de ce temps-là, on voit figurer plusieurs noms appartenant à la vieille noblesse du pays de Vaud : *Jean d'Illens, Jean de Colombier, Pierre d'Estavayer* et, dans le siècle suivant, *Urbain de Chivron,* chanoine de Lausanne et Genève. A Saint-Sulpice comme à Romainmotier, le bien-être excessif fut nuisible aux moines. Un vieux document nous apprend que peu de temps avant la Réformation « la ration de vin pour chaque « religieux de ce dernier couvent était d'un miral (pot) pour le « dîner et d'autant pour le souper, et lorsque le moine avait été « saigné, d'un miral en sus de la prébende ordinaire ». Quant à Saint-Sulpice, si la piété des moines est allée en décroissant, il n'en fut pas de même de leur zèle pour l'Eglise romaine. En 1469, le prieuré fut le théâtre d'un *procès en hérésie.* Un homme de la localité, nommé *Pierre Terraz,* fut accusé devant Galgati, inquisiteur, délégué par le pape, du crime d'apostasie et d'hérésie majeure. Ce malheureux fut placé sur une cuve, en la place publique devant le prieuré, en face de la chaire de l'inquisiteur. Il avoua, dans le cours du procès, « d'avoir renié Dieu, Jésus-Christ, la Vierge, la « Cour céleste et les Sacrements de l'Eglise. Il reconnut d'avoir « fait hommage au diable et de lui avoir donné une once de son « sang, tiré du petit doigt de la main gauche ». Mais en faisant ces aveux, il déclara « qu'il abjurait le diable et s'en remettait à la « miséricorde du Seigneur et de la sainte Eglise ». Malgré sa repentance, il fut condamné, comme membre pourri de l'Eglise, à être brûlé vif. L'épouvantable sentence fut confirmée par les bourgeois et sujets du prieur, et immédiatement exécutée. Un pareil fait pouvait se passer dans notre pays, soixante-six ans avant la Réformation; il est bon de s'en souvenir. En nous apportant le trésor de la Parole de Dieu, la Réformation nous a aussi apporté les premiers germes de la liberté de conscience, qui est la première de toutes les libertés. Il est vrai, qu'après la Réformation, on intenta encore

des procès, si ce n'est pour hérésie, du moins pour crime de sorcellerie ; cela prouve que les principes de la Réforme tardèrent longtemps à porter tous leurs fruits ; mais tôt ou tard, ces principes devaient vaincre la tyrannie exercée sur les consciences.

Dès le milieu du XVe siècle, les prieurs cessèrent de résider à Saint-Sulpice et les bâtiments du prieuré furent mal entretenus. En 1476, *Charles le Téméraire* passa dans la plaine de Saint-Sulpice une grande revue militaire en présence de Yolande, duchesse de Savoie.

Quelques semaines plus tard, l'armée du duc fut taillée en pièces à Morat, et les Suisses vainqueurs envahirent le pays de Vaud et rançonnèrent les bords du Léman. Soixante ans plus tard, en 1536, les Allemands, comme on les appelait alors dans notre pays, revinrent et firent la conquête définitive du territoire vaudois.

On sait que *Berne*, enrichie par les dépouilles de l'Eglise romaine, interpréta à sa manière la parole du Christ : « Faites-vous des amis avec les richesses iniques. » Il s'agissait avant tout de se concilier le bon vouloir des communes les plus importantes du pays de Vaud. Par l'acte de la *grande largition*, *Lausanne* reçut, avec d'autres biens ecclésiastiques, les terres, bâtiments et biens du prieuré de Saint-Sulpice, à la conditon de n'entrer en possession qu'au décès d'*Aymon de Gingins*, dernier prieur de Saint-Sulpice et de Bonmont, de pourvoir au sort des derniers moines et d'envoyer des prédicateurs réformés dans les églises et chapelles dépendant du prieuré. Le prieur mourut en 1537, et depuis lors jusqu'en 1792, la juridiction de Saint-Sulpice appartint au Conseil de ville de Lausanne. Un régisseur, portant le titre de châtelain, résidait dans l'ancien prieuré. L'église de Saint-Sulpice devint l'humble annexe de la paroisse réformée d'Ecublens. On ne tarda pas à abattre la vieille nef qui probablement tombait en ruines.

Il paraît qu'ici, comme ailleurs dans notre pays, la réformation religieuse fut lente à régénérer les cœurs. L'historien *Vögelin* raconte qu'au commencement du XVIIme siècle, le pont de la Venoge, entre Morges et Lausanne, était le théâtre de fréquents assassinats. Un vrai repaire de brigands existait dans un bois, non loin de la route. Ensuite de plaintes réitérées, le bailli de Morges leva des troupes. Les malfaiteurs furent saisis, jugés, condamnés au

supplice de la roue, et leurs maisons furent détruites par le feu. Cette histoire, dit le dictionnaire de Martignier et de Crousaz, ne peut avoir été inventée de tous points; et il nous serait facile de signaler aux promeneurs, dans un petit bois près de Saint-Sulpice, une vieille fontaine, près de laquelle s'élevaient sans doute les maisons qui servaient de repaires aux voleurs.

D'autres actes de brigandage furent commis dans le pays de Vaud, à la même époque. Berne avait supprimé le catholicisme romain, mais elle n'avait répandu que d'une manière assez parcimonieuse sur ses nouveaux sujets les lumières de l'instruction et celles de l'Evangile. Enfin, le gouvernement bernois se décida à augmenter le nombre des écoles et des paroisses, et des jours meilleurs se levèrent pour notre peuple.

Citons encore deux faits qui se passèrent dans la plaine de Saint-Sulpice, au commencement du XIXme siècle. Au mois de mars 1802, la révolte des paysans vaudois, connue sous le nom de révolte des *bourla-papey* (brûle-papiers), s'y termina par le *camp des Gamaches*, et le 13 mai de cette même année, le premier consul *Bonaparte* y passa en revue l'avant-garde de la brillante armée qui allait franchir le St-Bernard et gagner la bataille de Marengo.

En terminant cette esquisse historique, nous revenons encore, par quelques mots, sur le temple de Saint-Sulpice. Une ascension qui n'a rien de dangereux permet aux promeneurs d'observer de près les voûtes en coupole qui couvrent les absides et le transept, et de pénétrer dans le clocher en pierres de tuf, observatoire très favorable pour admirer le paysage. Mais lorsqu'ensuite on vient s'asseoir sur les bancs rustiques du vieux sanctuaire, on souffre comme chrétien et comme patriote de l'état où il se trouve réduit. Ah! si nous voulions nous placer au point de vue utilitaire de notre siècle, nous dirions aux habitants de Saint-Sulpice : « Abattez ces « vieux murs et servez-vous de ces vieilles pierres pour construire, « dans l'intérieur de votre village, une chapelle plus rapprochée de « vos demeures, bien confortable et bien chauffée, suffisante pour « les besoins religieux d'une population de 250 agriculteurs. Cela « vous coûtera moins cher que de conserver et de restaurer ce qui « vous reste de l'église du Prieuré. » Mais ce serait un acte de vandalisme qui ôterait à la commune un monument qui lui fait

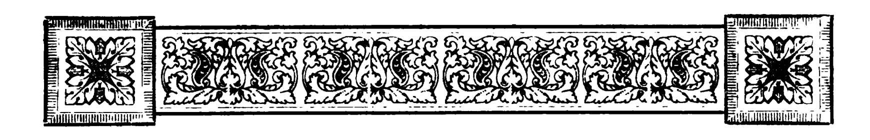
honneur, un monument dont la conservation intéresse le canton de Vaud et la Suisse. « Les monuments de cet âge », dit un récent article de la *Gazette de Lausanne* (22 novembre 1887), « deviennent « rares en Suisse comme ailleurs et devraient être conservés avec « un soin jaloux. C'est trop souvent, quand il est trop tard, que « l'on sent ce que l'on a perdu. » Un peuple, animé d'un vrai patriotisme, doit respecter les souvenirs de son histoire, les témoins des siècles disparus.

Dans notre pays, plus qu'en aucun autre, on a renversé les édifices civils et religieux du moyen âge; ceux qui ont échappé à la ruine complète, ont été rendus méconnaissables ; on les a mutilés, badigeonnés, gâtés comme à plaisir. Cherchons à sauver le peu qui nous reste. Il faut que ceux qui étudient les origines de l'architecture chrétienne et de l'art moderne ne soient pas privés des rares débris qui donnent une base sérieuse à leurs études. Il faut que, sur le promontoire de Saint-Sulpice, l'admirateur de la belle nature, tout en promenant ses regards sur un panorama grandiose, puisse encore reposer ses yeux en contemplant, sous ses frais ombrages, l'humble clocher qui lui rappelle l'Auteur de toutes ces merveilles, le Dieu créateur et rédempteur, le Dieu protecteur de notre patrie. Avenches et Chillon ont aujourd'hui de chaleureux amis. Ne s'en trouverait-il pas aussi pour Romainmotier et Saint-Sulpice, pour Grandson et Payerne ? Nous espérons que le comité local qui va s'occuper de Saint-Sulpice trouvera, parmi les lecteurs de ces pages, l'appui sympathique dont il a besoin.

H. DE PERROT, *pasteur*.

Morges, juin 1888.





DISCOURS DE CLOTURE
DE M. LE PASTEUR REDARD

Quand M. de Perrot eut fini de parler, la parole fut donnée à M. Favey, président de la Société d'histoire de la Suisse romande. Dans une improvisation fort goûtée, M. Favey nous présenta sur le temple, son architecture et son âge, les résultats de ses doctes recherches et des aperçus d'une piquante nouveauté.

Après M. Favey, M. le pasteur Redard clôtura la séance par quelques considérations d'actualité pratique, groupés autour de ces deux chefs : 1° *Motifs* à une restauration ; 2° *Moyens* de l'entreprendre et de l'amener à bien.

1. *Motifs :* Outre les motifs de nécessité pratique et les motifs d'art et de culte, déjà relevés, il en est d'autres encore, un particulièrement que l'on me permettra de ne point passer sous silence.

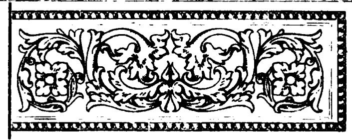
Ce vieux temple, avec ses riants abords, avec sa double rangée de hauts et verts peupliers, avec les magnifiques noyers qui l'ombragent, avec le gracieux promontoire qui coupe les ondes de notre bleu Léman, donne un cachet d'inoubliable beauté à toute la contrée. Effacez ce panorama, laissez, sous l'empire d'une coupable négligence, la destruction s'accomplir, Saint-Sulpice aura singulièrement perdu de son charme, Lausanne et les nombreux sites qui nous entourent auront vu disparaître un paysage que l'œil aime à contempler.

Ce sanctuaire vénérable, qui a des siècles d'existence, témoin muet de tant d'événements oubliés et de souvenirs émouvants, il est à nous, nous sommes jaloux de le posséder, et nous ne permettrons pas qu'il ait jamais une autre destination que celle qu'il a reçue de nos pères et de la Providence.

2. *Moyens:* Et tout d'abord, disons que la commune est pleine de bon vouloir, mais, hélas! disons aussi qu'elle n'est pas riche, qu'elle est obérée, imposée, qu'elle a de nombreuses et lourdes charges à supporter. A elle seule, elle aurait peine à subvenir aux frais d'une restauration, telle qu'il convient de l'accomplir ; mais, tout en comptant sur elle, nous comptons aussi, — et nous ne pensons pas nous bercer d'illusions, — sur les bienveillantes dispositions de nos amis et des amis de l'art et de la religion ; nous comptons également sur la générosité de l'Etat, qui ne fait jamais défaut dans des œuvres de cette nature. Nous ne négligerons point, non plus, tels autres moyens que, ailleurs et dans un but semblable, l'on a employés avec succcès: l'appui de sociétés influentes et dont la sympathie est acquise d'avance: conférences, concerts, tombola, troncs, etc. Les moindres dons seront reçus avec reconnaissance, et qu'on veuille bien se souvenir que la pite du pauvre, ici, se marie admirablement avec la pièce d'or du riche. Enfin, qui nous défend d'espérer que de bonnes âmes, à l'heure solennelle du départ suprême, ne favorisent notre pieuse entreprise en l'honorant d'un legs? Qui nous défend d'espérer que, dans une heure bénie où la Providence a bien voulu sourire à tel ou tel de ses enfants par quelque don de sa munificence, elle ne gratifie notre œuvre d'un écho de cette munificence et d'un reflet de ce sourire? Il en est qui, heureusement dans la vie, se souviennent de ce mot du divin maître : « Quand tu « donnes un repas, invite les pauvres, les estropiés, les boîteux, les aveugles », c'est-à-dire quand tu dépenses pour toi et tes plaisirs, n'oublie pas les malheureux, n'oublie pas les œuvres de bienfaisance et d'utilité publique. Comptant sur ce qu'il y a de noble et de généreux dans le cœur de l'homme, nous croyons que notre appel ne retentira point dans le vide.

Comme ces anciens israélites qui, rebâtissant leur temple, travaillaient d'une main et tenaient une arme de l'autre, nous allons nous mettre à l'œuvre semblablement, c'est-à-dire d'une manière active, l'espoir et la confiance dans le cœur, accomplissant notre pieux labeur sous le regard de « Celui sans l'aide duquel en vain l'on bâtit et l'on travaille ».

REDARD, *pasteur.*

La Restauration

DU TEMPLE DE SAINT-SULPICE

La Suisse, il faut en convenir, a été souvent bien maltraitée par les archéologues étrangers. Il n'est guère que la cathédrale de Lausanne qui ait échappé à leurs critiques.

Voici, entre autres, dans quels termes s'exprimait un archéologue français, Alfred Ramé, lors d'une visite faite à Lausanne, en 1856 :

« ..... Sauf quelques exceptions, le dénûment de la Suisse s'est « reflété sur ses monuments ; ils ne sont pas seulement rares, ils « sont mesquins ; non seulement étroits, mais encore barbares. « M. Blavignac a voulu exagérer la gloire artistique de son pays ; « il a révélé bien plutôt combien ce passé était humble. »

Et plus loin, il accuse la Suisse de laisser « pourrir les débris « du faste des ducs de Bourgogne, invisibles au fond du trésor « fédéral ». Il se plaint de voir « délaissées, fort ignorées dans une « chapelle haute de la cathédrale, des stalles du XIIIme siècle, répu« tées bois inutile, devant servir quelque jour au chauffage du « ministre » (*sic*).

Ce n'est certainement plus aujourd'hui que l'on pourrait tenir pareil langage ; nous dirons, au contraire, que c'est merveille de voir avec quelle ardeur et quel désintéressement la Suisse entreprend la restauration de ses monuments.

Qu'il nous suffise de citer les villes de Bâle, Berne, Neuchâtel,

Genève et Lausanne, et plus spécialement dans notre contrée, Vevey, Grandson, Concise, Saint-Sulpice, la restauration des peintures de la petite église de Corsier, la restauration projetée du château de Chillon et tant d'autres efforts, tous couronnés d'un plein succès.

Nous devons convenir, toutefois, que pendant bien des années nous nous sommes montrés plus que vandales, car nous sommes restés indifférents. Or l'indifférence, en matière d'art, est la pire des choses ; car elle excuse, elle autorise même le vandalisme. A cette époque néfaste, nous nous sommes laissés piller par les juifs, dont l'industrie a peuplé les collections étrangères de nos dépouilles. Ce serait même un bien curieux travail à faire que de réunir les dessins de toutes ces épaves rares et précieuses, actuellement dispersées dans les musées de l'Europe. On pourrait faire un gros volume avec le simple catalogue de nos vitraux. La perte de toutes ces pièces historiques est d'autant plus regrettable que la peinture sur verre est à peu près le seul domaine dans lequel nous puissions prétendre à un art vraiment original.

Qu'il n'y ait pas, à proprement parler, d'art suisse, nous n'y saurions contredire ; mais de là à prétendre que les monuments de notre pays manquent d'intérêt à cause de leur simplicité et de leur rareté, cela me paraît une thèse difficile à soutenir, et le farouche archéologue cité plus haut me semble ignorer qu'au point de vue archéologique, c'est précisément, à raison même des défauts qu'il leur reproche, que les monuments de la Suisse sont plus intéressants que beaucoup d'autres. Et, en effet, le style ou plutôt les éléments qui le constituent semblent en quelque sorte mis à nu dans nos églises ; rien n'en cache plus les lignes essentielles et caractéristiques ; rien n'est là pour le plaisir de l'œil uniquement, et la décoration, qui devient un élément si important dans des édifices plus somptueux, ne trouve plus sa place dans nos modestes constructions. Nos églises sont simples, mais aussi combien plus vraies et plus sincères. Quel charme ne présentent-elles pas dans l'étude si captivante d'un art qui balbutie et qui se cherche. Quoi de plus intéressant, par exemple, que la cathédrale de Lausanne pour l'architecture de transition. Cet édifice est pour ainsi dire un musée de l'art du moyen âge : à part le XIVme siècle, nous y trou-

vons des spécimens de toutes les époques de l'art gothique, depuis le style roman jusqu'au XVIme siècle.

Et, pour rentrer dans notre cadre actuel, quoi de plus curieux au point de vue archéologique que cette petite église de Saint-Sulpice, demeurée là depuis des siècles, bravant encore, toute mutilée, l'injure du temps et des hommes. Que de problèmes ne soulève-t-il pas dans son humble histoire ce petit monument chrétien perdu sur les rives de notre beau lac ?

Tout est matière à recherche pour qui sait voir les choses sans parti pris, et le monument le plus insignifiant peut nous donner quelque renseignement précieux pour l'histoire de l'art.

Ainsi, l'étude du cas particulier que soulèvent les pendentifs de Saint-Sulpice est aussi intéressante, comme principe de construction, que cette même étude dans les voûtes à coupoles de Saint-Front de Périgueux.

Avant d'entrer dans le détail de l'édifice auquel nous consacrons ces lignes, qu'il nous soit permis, pour l'intelligence du sujet, de jeter un rapide coup d'œil sur l'art roman.

Quoique les archéologues soient loin d'être d'accord sur l'emploi du terme *roman*, il est admis, cependant, d'une façon tout à fait générale, qu'on désigne sous ce nom le style d'architecture que présentent les monuments élevés depuis le Vme au XIIme siècle.

Il convient toutefois d'établir une classification plus précise, car, durant cette période de huit siècles, l'art chrétien ne resta pas stationnaire. Ses débuts ne furent, il est vrai, qu'une suite de tâtonnements, d'incertitudes, de tentatives plus ou moins heureuses ayant pour but de s'affranchir des traditions antiques.

Ce n'est guère qu'au XIme siècle que le style roman proprement dit se révèle dans toute la plénitude de son essor. A cette époque, l'architecture chrétienne a pris une forme déterminée, elle a le sentiment de sa force et de sa grandeur, et l'on peut déjà pressentir le merveilleux développement qu'elle atteindra plus tard, dans le style gothique, qui restera l'expression la plus noble et la plus sincère du temple chrétien.

Voici la classification la plus communément adoptée :

La première période s'étend du Vme au XIme siècle. L'art de cette époque, encore tout empreint de réminiscences antiques, a

été nommé *style latin* en Occident et *style byzantin* en Orient. Nous verrons plus tard que le style latin subit lui-même une influence de la brillante éclosion byzantine.

Au XIme siècle, nous trouvons *le style roman primaire.* C'est l'art roman dans toute sa pureté.

Le XIIme siècle, c'est-à-dire *le style roman secondaire ou fleuri*, accuse déjà une sorte de décadence ; les formes simples sont abandonnées, les monuments se couvrent d'ornements et les grandes lignes de l'architecture semblent noyées dans une végétation décorative.

Si nous cherchons maintenant à déterminer les caractères généraux de l'architecture romane, il importe avant tout de bien constater que cette architecture constitue un *système de construction particulier*, dont le développement va devenir la base d'un style nouveau qui n'emprunte plus rien à ses devanciers.

Personne ne songera à contester que l'art romain n'ait exercé pendant des siècles une influence prépondérante sur l'art du moyen âge. Le plan même des premières églises chrétiennes n'est autre chose que la basilique romaine dont on a changé la destination en l'appropriant aux besoins du culte.

Ce n'est donc pas seulement la présence de voûtes ou d'arcs en plein cintre qui déterminera le caractère roman. C'est bien plutôt l'application qui a été faite de ces éléments de provenance antique; c'est dans la façon tout à fait originale dont les constructeurs du moyen âge les ont interprétés et développés que nous allons trouver l'origine de l'architecture chrétienne.

La basilique romaine était couverte d'une toiture à deux pans qui laissait voir la charpente à l'intérieur. Les constructeurs romans imitèrent pendant longtemps ce système de couverture, mais à la longue, fatigués de voir leurs églises constamment détruites par les incendies et désireux avant tout de sauver les saintes reliques de ces désastres, ils entreprirent de couvrir la nef en pierre et voûtèrent la basilique. Or, cette modification, si simple en apparence, eut, de fait, des conséquences énormes.

Ces voûtes en berceau, qui s'étendaient sur la nef entière, devaient naturellement trouver des points d'appui qui fussent en rapport avec leur poussée. Et cette préoccupation constante de

trouver des points d'appui suffisants, eut pour résultat de modifier complètement la disposition primitive des basiliques.

Nous voyons en effet les murs prendre une épaisseur extraordinaire; les écartements se resserrent, la largeur des baies est réduite à ses dernières limites. Mais le changement capital, le côté vraiment caractéristique de l'art chrétien, ce fut *l'isolement de la colonne* qui s'affirme comme un pilier véritable, maintenant l'équilibre des voûtes. Or, ce principe de construction ne retrouve pas son analogue dans l'art antique; c'est une innovation qui va dorénavant servir de base à toutes les transformations de l'architecture du moyen âge.

Pour terminer cette étude, nous allons résumer en quelques traits les caractères du style roman :

Les supports isolés sont lourds et massifs: ce sont presque toujours de gros piliers carrés flanqués de colonnes engagées aux quatre angles, quelquefois cylindriques ou octogones. Les bases et les chapiteaux des supports offrent une grande variété de décoration ; ils sont généralement d'autant plus riches que l'on approche de la fin du XIIme siècle.

Les arcades et les baies sont en plein cintre.

Sur les façades se dessinent des contreforts à saillie peu accentuée.

Les tours relativement peu élevées présentent un aspect écrasé et massif. Elles sont généralement percées sur les quatre faces de baies en plein cintre ou de fenêtres géminées. Une disposition très fréquente, c'est l'arcade géminée inscrite dans une arcade plus grande.

Les ornements les plus usités sont les étoiles, les méandres ou frettes, les tores coupés, les pointes de diamant, les billettes, les torsades, les damiers, les dents de scie, les imbrications, les perles, les fuseaux, etc., etc.

Les absides sont voûtées en cul-de-four ou deviennent de simples hémicycles.

Tantôt il n'y a qu'une chapelle absidale, tantôt il y en a trois qui sont presque toujours circulaires, celle du milieu plus importante que les deux autres.

L'intérieur des églises romanes présente une nef centrale avec bas côtés faisant le tour de l'édifice ou s'arrêtant au transept.



Nous sommes assez pauvres dans la Suisse française en fait de monuments de l'époque romane, et les transformations successives dont la plupart d'entre eux ont été l'objet en ont très souvent altéré la forme primitive.

Quoi qu'il en soit, nous possédons encore plusieurs églises qui présentent un intérêt archéologique suffisant pour être mentionnées ici.

La curieuse église de Romainmotier, par exemple, avec son vaste narthex à deux étages, la plus ancienne de notre pays.

L'église de Saint-Sulpice dont nous nous occupons aujourd'hui.

L'église paroissiale de St-Jean-Baptiste à Grandson, en pleine voie de restauration.

La petite église de St-Pierre de Clages.

Le clocher de la cathédrale de Sion.

La charmante église abbatiale de Payerne, un des monuments les plus complets de notre contrée.

L'église de Notre-Dame-de-Valère à Sion.

La tour de l'église abbatiale de St-Maurice.

La cathédrale de St-Pierre à Genève.

Le chœur de la cathédrale de Lausanne.

L'église de Ste-Ursanne.

L'église de Bonmont, etc., etc.

Examinons maintenant avec quelque attention les restes de l'église de Saint-Sulpice.

Selon toute probabilité, ce petit monument se composait primitivement d'une nef de forme basilicale, flanquée de deux bas côtés aboutissant au transept [1]. Elle devait être recouverte en berceau et supportée par de lourds piliers polygonaux ou par des colonnes trapues avec chapiteaux en forme de pyramide tronquée [2].

Les bas côtés percés de petites fenêtres à plein ceintre étaient voûtés en demi-berceau.

A l'intérieur, les trumeaux étaient probablement divisés par

[1] On aperçoit encore très nettement les traces de la toiture de cette nef dans la partie basse de la tour.

[2] Des fouilles récentes faites dans un pré voisin, parallèlement à l'arc longitudinal de l'église, ont mis à jour des massifs de maçonnerie qui, selon toute probabilité, devaient être les fondations de ces piliers.

des bandes d'arcature ou par de minces contreforts qui montaient d'une seule venue jusque sous la corniche. Cette dernière décorée d'une rangée de petites arcatures lisses au-dessus desquelles passaient les chevrons.

L'entrée principale était peut-être précédée d'un petit porche.

De cet ensemble probable, il ne nous reste plus aujourd'hui qu'un transept et trois absides voûtées en cul-de-four. Sur la croisée du transept s'élève une tour rectangulaire dont la toiture forme une pyramide à quatre pans.

La partie supérieure de cette tour, entièrement construite en tuf d'appareil moyen, appartient au style roman primaire, et quoique décorée avec une extrême simplicité, elle ne manque pas d'un certain caractère.

Les quatre faces sont percées de fenêtres en plein ceintre au-dessus desquelles s'élève une double archivolte portant sur deux colonnettes. Les deux fenêtres des grandes faces sont accouplées.

Une grosse moulure formant bandeau passe au niveau des tablettes; elle est reçue dans les angles de la tour par de minuscules consoles décorées de billettes [1].

La corniche composée d'une mouluration cylindrique est soutenue par une rangée de petites arcatures décorées de même de billettes.

Nous avons dit plus haut que l'art byzantin avait exercé une certaine influence sur les églises latines ; or, cette influence se traduit principalement par l'adoption de la coupole sur pendentifs.

La magnifique église de Sainte-Sophie à Constantinople, bâtie par Justinien au VIme siècle, va servir de type, en Orient, à toutes les églises importantes de cette époque.

Nous ne devons donc pas nous étonner de retrouver des traces byzantines, même dans l'art occidental.

Il ne faut pas oublier que pendant tout le moyen âge, les relations de l'Orient avec l'Occident étaient très suivies, par le commerce d'une part, et de l'autre, par de fréquentes ambassades. En Italie, par exemple, il y avait des colonies entières formées d'artistes

[1] Ornement formé d'une série de petits cylindres interrompus par des espaces vides d'égale longueur, les pleins chevauchant sur les vides. Très usité pendant toute la période romane primaire.

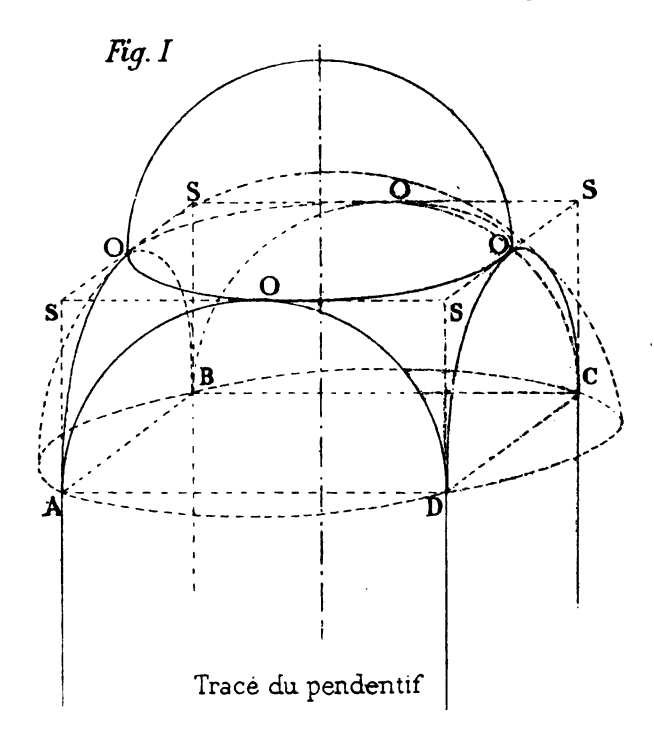
grecs qui implantèrent leur art dans ce pays et y fondèrent même une école d'architecture.

Les pèlerins partant pour la Terre-Sainte visitaient Constantinople, et le souvenir de la Ville dorée les hantait comme une vision. Rien n'est donc plus naturel que de voir les chrétiens d'Occident chercher à imiter les splendeurs d'une architecture qui passait à leurs yeux pour le dernier mot de l'art.

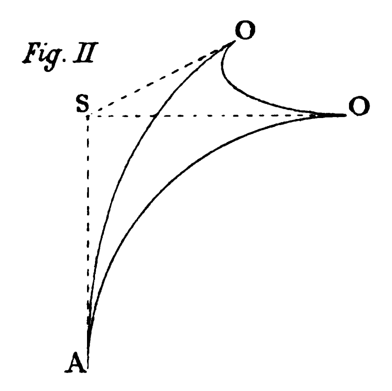
Cette influence byzantine s'est fait sentir très vivement dans certaines contrées, tandis que dans d'autres elle n'a guère laissé de trace.

Il est extrêmement curieux, par exemple, d'en retrouver comme un faible écho dans la voûte sur pendentifs de l'église de Saint-Sulpice.

Mais avant d'aborder l'étude de ce cas particulier, il nous paraît indispensable de bien préciser ce que l'on entend par *pendentif*.



Cette figure explicative est présentée ici comme schéma, destiné à compléter la théorie du pendentif. Si donc il est question de murs et d'arcades, ces murs ne peuvent avoir d'épaisseur et sont considérés comme réduits à un plan mathématique.



Supposons un espace carré clos de murs ABCD.

Dans ces murs seraient percées quatre arcades d'égale hauteur, terminées en plein cintre.

Il s'agit maintenant de construire sur cet espace carré une voûte dont le plan soit circulaire, c'est-à-dire une coupole.

En d'autres termes, il faudra trouver le moyen de passer d'un plan carré à un plan circulaire.

Si nous réunissons les quatre sommets O des arcades et que nous fassions passer par ces quatre points un cercle, ce dernier sera inscrit au carré ABCD et peut devenir la base de notre coupole. Le problème semblerait ainsi résolu. Mais nous voyons que ce cercle laisse quatre triangles vides SOO qu'il s'agit de remplir dans toute la hauteur AS pour fermer la voûte.

Or, c'est précisément ce remplissage triangulaire sphérique, partant de l'arête de deux murs en A et venant rejoindre le cercle en OO (*fig.* 1) que l'on appelle un *pendentif.*

C'est une surface de raccordement qui n'est, à proprement parler, qu'une portion de la voûte sphérique ayant pour base le cercle circonscrit au carré ABC.

La *figure* II montre le pendentif isolé et permet de se mieux rendre compte de la forme toute spéciale de ce raccordement, dont la position suspendue justifie pleinement le nom.

On pourrait presque comparer cette figure à celle que prend une voile triangulaire enflée par le vent.

Le pendentif, tel que nous venons de le définir, constitue une forme caractéristique de l'architecture byzantine. C'est d'après ce principe qu'ont été construites les coupoles de Sainte-Sophie, de St-Marc, de St-Vital et de tant d'autres monuments de cette époque.

Mais les architectes latins, ignorant pour la plupart les lois techniques de la construction, ne se hasardèrent que timidement à voûter leurs églises suivant ce système. Le principe du pendentif leur plaisait. C'était une façon de construire la voûte à une grande hauteur, en supprimant toute charpente. Leur ignorance les rendait toutefois prudents et dans beaucoup d'églises nous voyons apparaître les hésitations et les craintes du constructeur. Ces craintes se traduisent par des maladresses dans la construction ou par des imitations naïves qui nous étonnent aujourd'hui par leur hardiesse inconsciente.

A St-Front de Périgueux, par exemple [1]: « Les construc-
« teurs effrayés du surplomb qu'allaient former les quatre pen-
« dentifs s'ils étaient engendrés par un demi-cercle, eurent la
« singulière idée d'engendrer ces pendentifs au moyen d'une
« courbe brisée. D'autre part, ces pendentifs, au lieu d'être cons-
« truits au moyen de claveaux dont les coupes tendraient à un
« centre, sont formés d'assises de gros moellons posés horizonta-
« lement en encorbellement. Le pendentif n'était donc ici qu'une
« *apparence*, non point un principe de structure compris et admis
« comme à Saint-Sulpice. »

L'église de Saint-Sulpice nous montre un exemple de cette timidité dans l'emploi du pendentif: c'est un petit arc de décharge en plein cintre venant recevoir la butée de la voûte [2].

Nous trouvons ici un cas particulier sur lequel nous allons nous arrêter.

Constatons tout d'abord que le plan de la croisée du transept n'est pas un carré, mais un rectangle de $7^{m},70$ sur $5^{m},65$.

[1] Viollet-le-Duc. Dict. de l'arch. I. VIII, p. 112.

[2] Voir un exemple analogue de trois arcs superposés dans l'église de Santa Fosca à Torcello, citée par Corroyer. *Arch. Romane*, p. 130.

Nous voyons dans la voûte qui le surmonte quatre arêtes indiquées sous forme de nervures peintes et accusant très nettement ce que l'on appelle, en terme de construction, une voûte *en arc de cloître*. Or, en adoptant ce genre de voûte, le rôle du pendentif devient absolument illusoire. Ces derniers n'ont en effet plus de raison d'être, puisque la voûte en arc de cloître ne fait que continuer les arêtes des quatre murs sur lesquels elle s'élève, sans autre élément transitoire.

D'autre part, comme il existe des pendentifs, ces derniers doivent nécessairement correspondre à une construction particulière; or, ce ne pouvait être une coupole à base circulaire, puisque nous ne pouvons pas inscrire de cercle dans un rectangle, et que d'autre part, ces pendentifs ne se rejoignent pas dans leur partie supérieure en un même point des quatre faces intérieures de la tour.

La coupole aurait pu être elliptique, nous en avons des exemples [1]. Mais cette hypothèse ne peut guère être admise, car en déduisant le plan de la voûte tel qu'il résulte nécessairement de la disposition des pendentifs existants, nous sommes amenés à conclure que cette voûte ne peut être qu'une *voûte en arc de cloître barlongue sur plan octogonal*, c'est-à-dire que la base en est un rectangle dont les quatre angles sont coupés en *ligne droite* par les pendentifs [2].

C'était donc une grosse erreur que de peindre sur cette voûte quatre arêtes, alors qu'elle en comporte huit, formées par les huit angles de l'octogone [3].

La question qui pourrait maintenant se poser serait de savoir pourquoi l'on a adopté une voûte à huit pans, alors qu'il eût été infiniment plus simple de couvrir l'espace par une voûte à quatre pans sans en compliquer la construction par des pendentifs.

[1] Eglise de Solignac (Haute-Vienne). — Croisée du transept de la cathédrale d'Angoulême, etc.

[2] Voir la Coupole de l'église de Worms, figurée dans l'*Architecture romane* de Corroyer, p. 297.

[3] En y mettant la traditionnelle bonne volonté d'un architecte, on peut deviner ces arêtes dans les courbes informes qui se trouvent de chaque côté de l'arête peinte.

Nous n'insistons pas sur ces questions ; qu'il nous suffise de les mentionner.

Jetons plutôt un coup d'œil rapide sur les travaux qu'il serait sage d'entreprendre pour rendre à cette petite église le caractère qui lui est propre et, surtout, pour en prévenir la ruine prochaine.

Il est certain qu'il ne peut être question de rétablir l'église de Saint-Sulpice telle qu'elle a dû exister à l'origine ; il ne s'agit donc pas ici d'une restitution, mais d'une simple restauration.

Nous nous trouvons en présence d'un transept et de trois absides qui forment un tout intact et un vase suffisant pour les besoins du culte actuel. Ce sera cet ensemble restreint qui doit faire l'objet de la restauration. Une des premières choses à faire serait de démolir les constructions annexes qui, non seulement déparent la façade extérieure de l'église, mais qui sont, en outre une des principales causes de son état de dégradation. Ces verrues, pour la plupart des étables, des caves et des dépôts divers, entretiennent une humidité constante sur toute la partie longitudinale du transept.

Il existe pourtant, sur la partie de droite de ces annexes, une sorte de cave à légumes, qui n'est autre chose qu'une charmante petite chapelle gothique du XVme siècle, entièrement intacte. La mouluration des arcs ogives est même remarquable par son état de conservation. On pourrait songer peut-être à conserver cette chapelle en l'utilisant comme une sorte de porche abritant la porte d'entrée que l'on placerait alors de ce côté. La toiture de ce porche serait raccordée avec celle du transept et l'on ouvrirait des baies dans les deux murs latéraux. Il est certain qu'en étudiant cette combinaison avec quelque soin, on pourrait en tirer parti.

Il serait urgent de rétablir aussi la fenêtre romane dans l'axe de l'abside centrale et d'en ouvrir les baies murées ainsi que l'oculus quadrilobé du transept. Il conviendrait de même de restituer la toiture cônique des deux absidioles, silhouette qui donnerait assurément beaucoup de cachet à la façade postérieure.

Tous les enduits intérieurs, tant sur les murs que sur les voûtes, devront être repris à fond en mettant les moellons à nu. Ce travail est très important parce qu'il donnera l'état vrai des fissures qui sillonnent les murs en plusieurs endroits.

Il nous paraît indispensable de faire subir au dallage de l'église une réfection complète. Cette opération pourra même faire l'objet d'une étude particulière en combinant un dessin qui donnerait une alternance de dalles et de briques ou tout autre motif tirant son caractère d'une grande simplicité de moyens.

Nous n'avons pas à entrer ici dans les détails d'exécution de ces travaux, mais il est un point sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention des personnes intéressées : c'est le soin minutieux avec lequel les démolitions partielles doivent être entreprises et tout particulièrement l'enlèvement des vieux enduits.

Combien de peintures, de dallages intéressants, de fragments d'architecture enfouis, ont été perdus par une démolition maladroite. Démolir un ancien mur d'église est une opération qui ne saurait avoir de rapport avec la démolition d'une caserne.

De tous les édifices, les monuments religieux sont ceux qui ont subi le plus de transformations. Or, il est bien rare que nous possédions les dates précises de cette lente succession de changements apportés à la construction primitive. La seule façon de les reconnaître ou de s'en faire une idée approximative lorsqu'on n'a pas d'autres documents à l'appui, c'est de constater quelque différence dans la nature des matériaux, dans la façon dont ils sont ouvrés; c'est de retrouver une amorce de voûte ou de piédroit cachés dans un mur. Un simple jambage de fenêtre, un claveau d'arc peuvent fournir, dans certains cas, les renseignements les plus précieux sur une question essentielle de la restauration [1].

D'une façon générale, il vaut toujours mieux chercher à s'appuyer sur des documents certains que sur des suppositions, quelque brillantes et quelque ingénieuses qu'elles puissent être.

[1] Nous pouvons en citer un exemple dans la restauration de l'église de St-Martin, à Vevey. Toutes les fenêtres des bas côtés sont modernes et terminés par des arcs en plein cintre. Or, la partie essentielle de l'église date du XV[e] siècle Il était donc certain que les fenêtres primitives devaient être en ogive; mais avaient-elles des meneaux? Cela était probable. Une seule d'entre elles possède encore sa tablette primitive. Or, cette tablette a conservé en son milieu une petite amorce de moulure verticale, haute de quelques centimètres seulement. Ce document, tout à fait insignifiant en lui-même, était pourtant suffisant pour permettre d'affirmer que toutes les fenêtres des bas côtés possédaient originairement des meneaux. C'est aussi dans ce sens que la restitution en fut étudiée.

Et c'est pour cela, nous le répétons, qu'aussitôt que l'on met la main à une restauration, il n'est pas de travail qui n'ait son importance.

Il est peu d'églises, par exemple, où un examen persévérant ne fasse découvrir quelques traces de polychromie. Qu'il me soit permis de citer ici quelques exemples tirés de notre contrée: Ainsi les merveilleuses peintures de porche de la cathédrale de Lausanne, dont nous conservons les relevés.

La décoration murale de la petite église de Corsier.

Les chapiteaux polychromes de Grandson.

Les traces de couleurs anciennes observées à St-Martin de Vevey.

Les peintures de l'église de Valère, à Sion.

Des traces visibles de décoration murale dans l'église de Bonmont.

Les peintures retrouvées sur les voûtes de la chapelle des Macchabées à Genève.

Celles de l'église de St-Gervais, dans la même ville.

La riche décoration du cénotaphe des comtes de Neuchâtel, Lasarraz, etc., etc.

Dans toute restauration il importe de partir du principe que pendant le moyen âge les églises ont été décorées de peintures murales. C'est donc avec la plus grande circonspection que l'on doit enlever les badigeons dont les murs sont recouverts [1].

Il est mille fois regrettable que cette précaution n'ait pas été prise dans la cathédrale de Lausanne, où des colonnes recouvertes de peinture badigeonnée ont été impitoyablement *raclées* et remises à neuf avec des joints simulés. Une des idées les plus difficiles à faire admettre dans notre pays, c'est que les joints vrais de l'appareil sont infiniment plus décoratifs que l'odieuse régularité des assises d'égale hauteur. Puisque nous n'avons plus de peintures, sachons au moins conserver ce dernier élément de pittoresque : l'imprévu de l'appareil.

Nous arrivons maintenant à une question qui jouera un rôle

[1] Ce travail est assez compliqué : il doit être fait avec méthode et suivant certains procédés qu'il faut connaître pour ne pas courir le risque d'enlever définitivement toute trace de peinture.

capital dans l'embellissement de notre église. Je veux parler des vitraux.

Cette admirable décoration que nous ont léguée les artistes du moyen âge, tend aujourd'hui à reprendre la place brillante qu'elle occupait jadis dans nos monuments religieux. Et si nous ne sommes plus en mesure de créer des œuvres aussi remarquables que celles de nos devanciers, tout au moins devons-nous reconnaître que nos artistes font tous leurs efforts pour y arriver.

La peinture sur verre restera toujours la décoration la plus artistique qui se puisse faire dans une église protestante.

Les fenêtres de Saint-Sulpice, malgré leurs dimensions restreintes, me paraissent toutes désignées pour recevoir des vitraux.

Dans ce cas, il y a deux façons de comprendre cette décoration : ou bien l'on peut rester dans des données tout à fait modestes en adoptant une coloration uniforme, dans les tons pâles, avec un simple dessin de résilles, ou bien l'on accentuera, au contraire, la note colorée au moyen d'une riche mosaïque, en maintenant toutefois le principe d'une simple combinaison géométrique de compartiments de verre sans peinture proprement dite.

Nous proposons, sans hésitation, ce dernier parti qui, non seulement permettra d'obtenir, à peu de frais, une décoration intéressante, mais contribuera encore, par sa richesse relative, à détruire l'impression de vide et de froideur du vase actuel.

On a tort généralement de se laisser effrayer par le coût des vitraux, car il est prouvé que, dès qu'il s'agit d'une restauration de quelque importance, les verrières ne rentrent, en somme, que pour une part relativement faible dans les frais généraux. Je conseillerai donc vivement d'orner de vitraux toutes les fenêtres de l'église.

En terminant cet aperçu, nous croyons devoir recommander encore l'étude d'une restitution graphique des parties disparues de l'église de Saint-Sulpice. Nous savons fort bien que cette étude ne peut avoir de suite, mais nous nous plaçons à un tout autre point de vue.

En cherchant à compléter un ensemble au moyen des données qui existent encore, il arrive parfois que la lumière se fait sur quelque point resté obscur. C'est en étudiant les conséquences qui résultent nécessairement de ce travail de restitution que bien des

questions de date, de style et même de construction ont été résolues de la façon la plus inattendue.

Or, rien ne nous dit que ce moyen ne nous ouvrira quelque horizon nouveau sur les problèmes complexes que soulève notre église.

Nous venons d'émettre nos idées sur la restauration de Saint-Sulpice.

Qu'il nous soit permis encore de nous étendre quelque peu sur la question de restauration en principe. Nous croyons pouvoir profiter de cette occasion avec d'autant plus d'à-propos que l'on semble parfois méconnaître l'importance de ce genre de travail.

Lorsqu'il s'agit de toucher à un ancien édifice, le rôle de l'architecte se complique ; il change en quelque sorte de nature.

Entravé à chaque pas dans sa liberté créatrice, l'artiste ne peut plus s'abandonner librement aux caprices de son imagination.

C'est un médecin appelé à soigner un blessé.

Il commencera donc par se bien rendre compte de l'étendue du mal, puis il avisera aux moyens de trouver la guérison ; or, contrairement à ce qui se passe dans la Faculté, le malade guérit toujours.

Ce n'est plus qu'une affaire de temps et de ressources.

La mission de l'architecte peut avoir trois objets différents : ou bien il aura à entreprendre de simples travaux d'*entretien*, ou bien une *restauration*, ou enfin une *restitution*.

Voyons maintenant en quoi consistent ces trois opérations.

Les travaux d'entretien sont permanents et ne comportent que la remise en état de certaines parties endommagées de l'édifice, ainsi le remplacement d'un chéneau, le rétablissement d'une toiture partiellement effondrée, la reprise d'un dallage usé, etc., etc. ; en un mot, la réfection de toutes les parties atteintes, mais encore entièrement existantes.

Ces travaux font généralement partie de la construction proprement dite et n'ont d'autre but que de maintenir l'édifice en bon état, d'en prolonger, par conséquent, la durée. Ils demandent un budget spécial, même pour un édifice complètement achevé. Si, par contre, ces réparations courantes prennent une très grande importance, s'il s'agit, par exemple, de reconstruire un portail en

ruine, de rétablir les fenêtres détruites d'une nef, nous avons affaire à des travaux de *restauration*. Nous entendons ainsi par restauration, la reconstruction de parties ruinées, absolument pareilles à ce qu'elles étaient auparavant. C'est pour cela qu'une restauration doit toujours s'appuyer sur des documents authentiques, tels que relevés antérieurs, parties intactes encore existantes ou textes précis.

Mais, quelle que soit l'habileté déployée dans ce genre de travaux, ils n'en constituent pas moins une nécessité fâcheuse pour l'édifice, nécessité qu'il eût été presque toujours possible de prévenir par un entretien suivi et raisonné.

Il se peut faire encore qu'une église, abandonnée depuis des siècles, soit partiellement ruinée et que certaines parties essentielles aient complètement disparu sans qu'il soit possible d'en retrouver même la trace.

Il peut arriver aussi que, pour une raison inconnue, l'édifice ancien n'ait jamais été achevé. Si l'on entreprend alors de compléter ces restes en cherchant à reconstituer l'ensemble primitif, si nous restituons à l'église son abside ou son clocher, son portail ou ses collatéraux, nous avons affaire à un travail de *restitution*. Ainsi, dans l'espèce, s'il s'agissait (ce qui ne sera jamais le cas du reste) de rétablir la nef absente de l'église de St-Sulpice, ce travail constituerait une restitution, parce que nous possédons sur cette nef primitive aucune donnée positive autre que celles que peut nous fournir l'archéologie.

Il est facile d'entrevoir que la restitution est une opération très délicate, car, en effet, ce travail ne s'adresse pas simplement à l'architecte-constructeur, mais encore à l'artiste et à l'archéologue.

Ce dernier doit être guidé, dans sa mission, par un inflexible principe : reconstituer l'édifice, en entier ou en partie, tel qu'il existait jadis ou tel qu'il aurait pu exister à une époque déterminée.

Cette tâche exige donc des connaissances multiples et des aptitudes toutes spéciales. Il s'agit, le plus souvent, de créer par analogie ; bien heureux lorsque l'artiste trouve à sa disposition quelques documents similaires dans la contrée ou ailleurs.

Et encore, pour rendre à un édifice ancien son aspect primitif, ou pour lui donner un complément qu'il n'avait jamais reçu, il ne suffit pas de justifier ses conceptions en déterminant avec précision

le style auquel cet édifice appartient ; il faut encore posséder ce sens particulier qui vous fait reconnaître que toute œuvre d'architecture revêt un caractère qui lui est propre, caractère local et individuel que l'on ne saurait méconnaître sans courir le risque de commettre les plus lourdes bévues. Ainsi telle flèche conçue dans le style du XIIIme siècle pourra être irréprochable, jugée au point de vue abstrait du style, mais ne pas convenir du tout à telle église spéciale de cette même époque. Or, c'est ici que l'architecte doit se montrer artiste. L'artiste seul peut avoir conscience du langage que parle l'architecture ; l'artiste seul peut saisir les nuances délicates qui nous disent qu'une église est d'origine valaisanne et qu'une autre est d'origine vaudoise, quoique appartenant toutes deux au style gothique.

Et, en effet, nos édifices ne sont pas les mêmes que ceux des cantons voisins : nous avons nos matériaux, notre façon de construire, nos idées particulières qui se résument dans certains caractères généraux qu'il faut savoir reconnaître, mais avant tout savoir respecter.

Une fois ce caractère bien défini, l'archéologie pourra reprendre ses droits, sans pour cela mettre une entrave à la liberté de l'artiste qui peut de nouveau se laisser guider par son goût personnel dans le choix de certaines formes, de préférence à d'autres, ou dans l'étude des diverses variantes d'une même proposition.

Nous venons de voir ce que l'on doit entendre par restauration ; examinons maintenant une autre question, non moins importante, c'est la façon de procéder à ce travail.

Dans toute restauration, il y a deux opérations bien distinctes :

1° L'élaboration des plans.

2° L'exécution.

Cette distinction paraît quelque peu naïve sans doute, et pourtant nous voyons qu'il est extrêmement rare que les autorités compétentes prennent les précautions nécessaires pour mener à bien un travail de restauration.

En effet, il n'y a pas deux façons de procéder, et chaque fois que l'on s'éloigne de la règle, il est certain que tôt ou tard, très tard quelquefois, on en subira les conséquences d'une façon plus ou moins désastreuse.

Or, cette règle la voici :

Prenons un édifice quelconque dont la restauration s'impose : Quelle que soit son importance comme monument ou son état de dégradation, la première chose à faire, à l'exclusion de toute autre, c'est *le relevé exact de son état actuel* contenant l'indication précise de toutes les cotes qui ont servi à l'établir.

C'est ce relevé qui doit servir de base aux études qui vont suivre. Or, pour un édifice important, ce premier travail peut devenir long et coûteux, mais, je le répète, il est indispensable. Profitant des applications de la science, nous joindrons à ce dossier quelques photographies, non des vues artistiques, mais des fragments ou des ensembles pris avec intelligence dans le but de servir de complément au relevé. Ce travail une fois achevé, les autorités sont en possession d'un document authentique, montrant dans tous ses détails l'aspect intérieur et extérieur du monument à restaurer, ainsi que son état d'entretien à une date déterminée. Il n'est pas nécessaire de réfléchir bien longtemps pour se rendre compte de l'importance d'un pareil document.

Il arrive tous les jours que l'on déplore que ce travail n'ait pas été fait lors d'un changement, lors de restaurations antérieures.

Que de pertes irréparables ont été la cause de cette négligence et quelle mine de renseignements précieux ne trouverait-on pas, aujourd'hui encore dans ce simple relevé de nos monuments du moyen âge.

Les Commissions objectent souvent : « Mais il n'est pas utile d'avoir un plan, le monument est là qui vaut bien mieux que tous vos plans. » C'est une erreur, les plans valent mieux que le monument, en premier lieu, parce qu'on peut les avoir dans son cabinet de travail et qu'on peut les consulter sans se déplacer. En outre, ils sont plus vrais que le monument, parce qu'ils indiquent les parties cachées ; ils permettent de couper les murs et les plafonds, de connaître l'épaisseur des voûtes, la profondeur des fondations, etc. ; ils nous initient à tous les détails de la construction, toutes choses que le monument ne donne pas. Le monument trompe souvent par des effets de perspective qui peuvent devenir une source d'erreurs, tandis que les plans nous donnent immédiatement la dimension vraie des objets.

Mais il est encore une autre considération, personnelle à l'architecte je le veux bien, mais qui n'en a pas moins sa valeur.

Pour bien faire une restauration, il faut posséder à fond *son plan*; or, le meilleur et le seul moyen d'arriver à ce résultat, c'est de relever ce plan soi-même, c'est de le voir naître sur son papier, de le voir prendre peu à peu cet accent de vérité tout particulier que donne le dessin d'architecture.

Pour nous, l'architecte qui entreprendrait la restauration d'un édifice sans en avoir fait préalablement le relevé complet, ne serait pas un artiste sérieux.

Quoi de plus utile, du reste, qu'un plan dans les longues discussions que font toujours naître ces sortes de travaux. L'architecte a-t-il à montrer une combinaison particulière, un changement essentiel, il peut le faire voir immédiatement; d'un coup de crayon, il peut en déduire graphiquement les conséquences sous les yeux même de la Commission et, la plupart du temps, un croquis bien présenté éclairera bien mieux les esprits sur le fond d'une question que toutes les explications sur place.

Nous ne saurions donc trop insister sur le relevé.

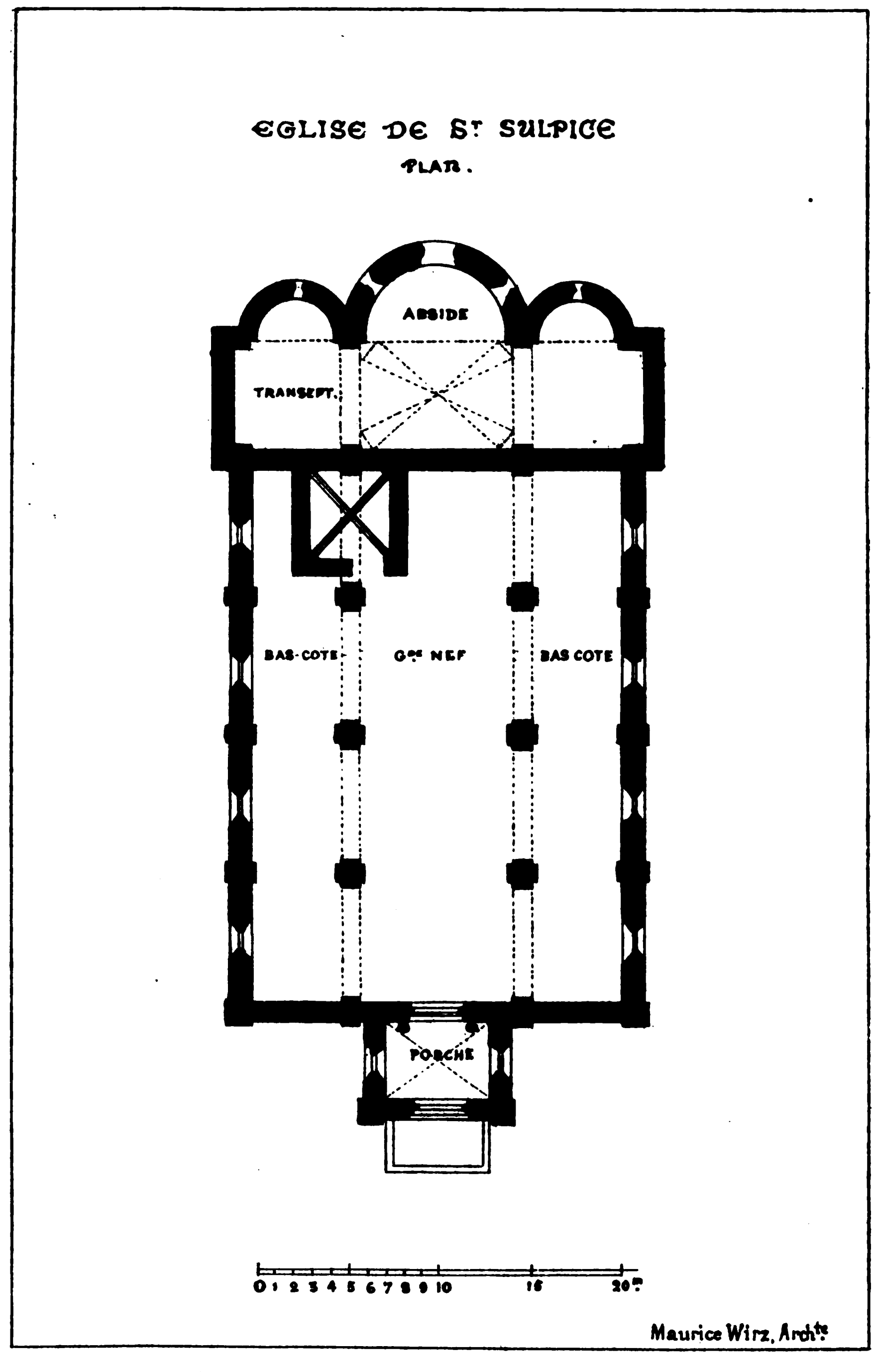
Ce travail une fois achevé l'architecte pourra commencer, mais seulement alors, l'étude du *projet de restauration*, c'est-à-dire qu'ayant bien examiné la question sur toutes ses faces, il s'arrêtera à un parti dont il étudiera judicieusement toutes les conséquences. Il en traduira l'aspect dans une série de dessins, plans, coupes et élévations, vues perspectives; en un mot, il cherchera à donner une idée exacte du monument restauré, tel qu'il le comprend. Ce projet est alors étudié par les autorités, à l'aide du relevé qui permet de se bien rendre compte des changements apportés, de leur nature et de leur importance.

Le projet, avec ou sans devis à l'appui, étant adopté, l'architecte peut alors commencer son véritable travail, le plus long et le plus important, *l'exécution des plans de restauration.*

Or, c'est dans ce dernier travail que l'on fait souvent fausse route, soit par esprit d'économie, soit par ignorance.

Les autorités devraient, sans exception, exiger de l'architecte des *plans complets* avant de commencer aucun travail d'exécution.

En disant plans complets, j'entends que rien ne soit laissé au



Essai de restitution de l'Eglise de St Sulpice.
Les parties en noir indiquent l'état actuel.
Les parties en rouge la restitution.

hasard, que tout soit, au contraire, bien prévu, bien étudié. Qu'on ne se contente pas d'un à peu près sur aucune des questions que soulève le projet. Eût-on même la conviction que telle partie de l'édifice ne pourra être restaurée que dans 20 ou 30 ans, peu importe, qu'on l'étudie avec le même soin que les autres. Il ne faut pas « voir les choses plus tard », mais au moment même; c'est la seule façon de les voir bien. Il faut, à un moment donné, savoir faire les sacrifices nécessaires pour avoir une ligne directrice bien nettement tracée qui ne prête plus à aucune hésitation dans l'avenir. Faute des renseignements ainsi obtenus, on s'expose à commettre des erreurs graves, dont les conséquences peuvent être désastreuses. On peut même se laisser entraîner dans une voie qui se révèle plus tard comme n'étant point celle qui aurait dû être suivie. Ces regrettables constatations se font généralement alors que le mal est irréparable et quand bien même on peut porter remède aux fautes commises, il est toujours fâcheux d'avoir à modifier ou à détruire un ouvrage inhabilement conçu. Les dépenses ainsi faites absorbent en pure perte des sommes auxquelles un examen éclairé eût assuré un emploi plus judicieux et surtout plus conforme aux vues de ceux qui les ont souvent péniblement recueillies.

Ce ne sera que lorsque ces travaux préparatoires auront été consciencieusement faits que l'exécution proprement dite pourra commencer.

De cette façon il ne peut plus y avoir d'indécision possible et la direction des travaux peut suivre une marche régulière. Les autorités savent ce qui se fait et surtout ce qui devra être fait; elles restent donc absolument maîtresses d'arrêter ou de poursuivre le travail, suivant les circonstances, sans pour cela compromettre l'œuvre dont elles ont pris la responsabilité. L'architecte, comme cela arrive si fréquemment dans des restaurations de longue haleine, peut même faire défaut sans que son idée soit perdue. C'est ainsi que, grâce à l'observation de ce principe, plusieurs grandes cathédrales gothiques, restées inachevées, ont pu être terminées sans aucune hésitation bien des siècles après la mort de l'architecte qui en avait conçu les plans.

Si nous avons mis quelque insistance à traiter cette dernière question, c'est que nous estimons remplir un devoir vis-à-vis du

public qui s'est toujours imposé de réels sacrifices lorsqu'il s'est agi de restauration et cela avec un absolu désintéressement.

Nous ne devons pas perdre de vue que c'est grâce à l'initiative privée que nous arrivons peu à peu à conserver les monuments de notre histoire. Or, il me paraît tout naturel d'initier les intéressés à ce qu'ils sont en droit d'exiger pour mener à bien une œuvre dans laquelle ils ont foi.

Il est certain que le plus beau zèle finit à la longue par se ralentir; mais ce qui porte un coup mortel à toute initiative, ce qui paralyse définitivement tous les efforts, c'est le manque de confiance dans la direction d'un travail de restauration.

Nous ne vivons pas dans ces milieux artistiques où l'on se laisse entraîner tout naturellement aux enthousiasmes subits d'où naissent des merveilles; nous sommes plus tranquilles, plus modestes aussi dans nos ambitions et dans nos ressources, mais ce que nous donnons pour le pays, nous le donnons de bon cœur. Le moindre denier offert à une restauration me paraît révéler, chez nous, un caractère de générosité que l'on trouverait difficilement ailleurs.

Et, tout en écrivant ces lignes, je songe à tant d'oboles entourées de silence, à ces petites sommes éparses qui arrivent sous la rubrique « produit d'une quête », envoyées très souvent par des personnes qui ignorent même que l'on peut mettre de la gloire à donner.

Et je ne puis m'empêcher de crier au sacrilège à la seule idée que cet argent pourrait être mal employé.

Aujourd'hui, nous avons retrouvé le respect que tout homme bien né doit avoir pour les œuvres d'art du passé, nous restituons à la patrie ses richesses oubliées, et si nous ne sommes plus en mesure de créer des œuvres pareilles à celles qui provoquent notre légitime admiration, du moins aurons-nous rendu justice au temps présent en faisant œuvre de goût et de savoir.

Ce que nous pouvons réaliser est peu, sans doute, si l'on s'arrête à la somme des forces dépensées et des ambitions conçues, mais c'est beaucoup si l'on songe aux ressources minimes, aux difficultés accumulées et surtout aux préjugés qu'il a fallu vaincre.

Et, tout en terminant, permettez-moi de citer les paroles d'un éminent architecte français, à propos de la restauration de l'Hôtel de Sens, à Paris (M. Lucien Magne, architecte des monuments historiques) : « Ne vous lassez point de défendre les vieux monuments « de notre histoire, car tous sont menacés.....

« Oserait-on soutenir que la conservation d'une œuvre d'art « n'est point d'utilité publique ? Comment ! on invoquerait l'utilité « publique pour la rectification d'un alignement et on hésiterait à « l'invoquer pour sauver un de ces monuments qui portent en eux- « mêmes une partie, si minime qu'elle soit, de l'histoire de la patrie ?

« Les œuvres d'art ne forment-elles plus le patrimoine sacré « d'une nation ?

« La science archéologique n'est point indispensable pour ad- « mirer les œuvres tout empreintes du génie de nos pères, œuvres « éternellement belles, parce qu'elles sont éternellement vraies, « parce que l'art n'y est point un manteau d'emprunt, mais l'appro- « priation parfaite de la forme à la construction même.

« Ce sont des vérités bonnes à dire dans ce siècle de simili et « de misère dorée, où le mensonge s'étale sur notre habitation et « notre costume, sans masquer notre indigence.

« Dites cela, et vous aurez bien mérité de tous en général et « des artistes en particulier. »

Sur ce, mon cher Monsieur, je vous quitte et reste votre tout dévoué.

MAURICE WIRZ, *architecte.*

Paris, 22 juillet 1888.





Nos Vieux Temples

Le canton de Vaud compte dans les cent quarante paroisses, dont se décompose son territoire, plus de deux cents vieux temples et anciennes chapelles. — Si un amateur d'art, d'histoire et d'architecture sacrée voulait un jour se donner la peine d'en faire une inspection détaillée et l'objet d'une étude consciencieuse, il recueillerait de ce travail, non seulement des données utiles, mais surtout des impressions très diverses.

Quel curieux album n'aurait-il pas à remplir, en relevant avec soin, par exemple, le dessin exact de nos clochers aux profils si variés et de nos chaires aux formes si différentes. Ici, il éprouverait une vraie jouissance à reproduire les lignes de telle construction au style gothique et vénérable; là, il aurait peine à dissimuler un sourire, en étudiant tel clocheton baroque et badigeonné. Ici, il mettrait un temps bien employé à rendre toute l'élégance de forme et de sculpture d'une chaire ancienne; là, il aurait devant les yeux les plus bizarres et les plus disgracieuses tribunes qu'on puisse imaginer.

Est-ce qu'un jour un artiste, ayant le goût et l'amour des vieilles choses et des vieux souvenirs, ne se chargerait pas de doter nos bibliothèques d'un travail de ce genre, dont la valeur archéologique et artistique serait incontestable?

Mais celui qui l'entreprendrait, en pénétrant dans ce but dans l'intérieur de nos édifices sacrés, aurait peine à éviter des impressions bien opposées: il éprouverait tantôt une joie sans mélange, tantôt une réelle tristesse, tantôt une véritable indignation.

De la joie, dis-je, tout d'abord, en constatant avec une vive satisfaction le bon état dans lequel se trouvent plusieurs de nos

temples. Il serait heureux de se rendre compte des restaurations intelligentes (accomplies surtout en ces derniers vingt ans) et d'apprendre que plusieurs sont dues uniquement à l'initiative locale et aux sacrifices individuels. Il verrait avec plaisir l'aspect de propreté, de recueillement et de confort qu'ont pris plusieurs de nos lieux de culte, grâce à des réparations de bon goût, à un éclairage bien entendu, à la pose de beaux vitraux, à l'installation de meilleures orgues, à l'inscription de passages bibliques bien choisis, à un chauffage plus correct et à des sièges plus commodes. Si bien qu'on peut dire de ces édifices qu'ils sont à la hauteur des besoins modernes et dignes, dans la terrestre mesure, de la gloire de Celui auquel ils ont été consacrés. Ce sont là des temples qui, par le recueillement qu'ils inspirent, par la solennelle simplicité de leur caractère et par les soins dont on les entoure, méritent en effet le beau nom de « Maison de Dieu ».

Ailleurs, il éprouverait un sentiment bien différent: celui de la tristesse, en voyant l'état de saleté et de délabrement dans lequel on laisse tomber des édifices d'une haute valeur artistique et qui, avant la Réformation, étaient l'objet de soins très attentifs. Aujourd'hui, plusieurs de ces vieux temples, envahis par l'humidité, la moisissure et les champignons, obscurcis par les toiles d'araignées et la poussière, montrent avec tristesse une chaire malpropre ou chancelante, des bancs incommodes et vermoulus, des fenêtres aux carreaux cassés, des portes disjointes, un air de misère en un mot qui fait mal. Ils avaient connu jadis des jours de gloire et de célébrité, maintenant ils tombent en ruine sous l'effet du temps, de l'indifférence et d'un manque de sens et d'éducation artistiques. Si ces murs pouvaient parler, ils se demanderaient s'il ne surgira personne pour les venger bientôt du déshonneur qu'on leur inflige et pour les sauver de l'oubli et de l'abandon.

Ailleurs, enfin, notre artiste, poursuivant son voyage et ses croquis, éprouverait plus que de la tristesse, ce serait de l'indignation : en voyant l'effet de ces prétendues restaurations par lesquelles on a réussi à gâter un beau temple. Dirigées par des hommes sans goût et sans connaissances artistiques, confiées au rabais à des entrepreneurs ou maçons, dont toute la science archéologique et le sentiment poétique consistaient à user de la râpe et du badigeon,

ces réparations ont été un vrai malheur pour les édifices sacrés qui en ont été les victimes. Elles ont eu pour conséquence de les dépouiller de ce qui constituait leur cachet ancien et original, pour les revêtir de cette affreuse teinte banale et moderne, froide et uniforme, blanche ou cruellement jaune, sous laquelle on n'a pas craint de noyer parois et sculptures, colonnes et chapiteaux, jusqu'aux clochers eux-mêmes. Or, Dieu sait ce que ce dédain de l'art, — qui, sous prétexte de spiritualisme chrétien, méprise ce qui parle à l'esprit de beauté, de grâce et de poésie, — a souvent froissé d'âmes et même en a éloigné de nos saints lieux.

* * *

Eh bien! que ceux qui ont sérieusement à cœur une restauration intelligente de nos temples, que les hommes d'initiative ou d'autorité qui ont un mot à dire dans ce genre de question, prennent la peine de lire ou de relire ce qu'écrivait avec tant de justesse une des plumes les plus compétentes en ces matières : « Il importe que toutes les réparations intérieures et extérieures, qu'on est obligé d'entreprendre pour la conservation des monuments anciens, soient parfaitement en rapport avec le style général de la construction. L'*harmonie* est une condition d'une rigueur absolue. Un édifice antique doit conserver intacte sa physionomie grave, sombre et recueillie: rien ne défigure autant une vieille construction que des *restaurations incohérentes*.

« Une des plus funestes réparations qu'on ait fait subir aux églises du moyen âge, c'est le *badigeonnage* et surtout le *grattage*, vraie lèpre qui s'attache aux murailles du saint édifice et qui en détruit toute la beauté. Le badigeonnage varie ses combinaisons. Sans respect pour les sculptures les plus délicates, il promène partout son hideux pinceau.

« A quoi bon, d'ailleurs, vouloir farder les murailles d'une église? Pourquoi chercher à la faire paraître d'hier? L'âme s'émeut vivement au milieu de ces murs et de ces colonnes, sous ces voûtes dont toutes les pierres sont empreintes de la poussière que les siècles y ont déposée et dont les échos semblent murmurer encore quelque chose des chants et des prières des générations écoulées.

Vous chercherez en vain ces sensations dans un temple bâti de la veille et qui n'a encore retenti qu'au bruit du marteau et au cri des ouvriers. Ces pierres neuves sont muettes; elles n'ont rien à vous raconter; tout ce qui vous entoure est dénué de souvenirs.

« Eh bien! ces souvenirs, vous les bannissez de l'église antique que vous vous efforcez de rajeunir en la *blanchissant* à l'aide du pinceau et de la râpe. Le badigeon n'est pas seulement un contre-sens, c'est une profanation.

« Une opération encore plus barbare que le badigeonnage des églises, c'est le regrattage des ornements et même des surfaces planes des murailles. Par ce procédé funeste, les formes sont altérées , sont détruites *sans espoir de réparation* possible. On peut faire disparaître le badigeon, difficilement, il est vrai; mais qui rendra aux sculptures amaigries leurs contours harmonieux? Nous aurions peine aujourd'hui de remplacer ces prodiges d'adresse et de patience des artistes d'un autre âge, et nous les livrons sans hésitation et sans remords à la râpe dévastatrice d'un ignorant manœuvre!

« Puisqu'on proscrit si sévèrement le badigeonnage et le regrattage, faudra-t-il abandonner nos églises à la poussière et à la malpropreté? non, certes! la décence et le respect dus au saint lieu s'y opposent. On peut employer un moyen facile, économique, propre à donner aux murailles un brillant pittoresque, sans leur enlever cette teinte obscure qui atteste leur glorieuse antiquité. On se sert de larges brosses épaisses et souples, qui emportent la poussière des voûtes et des murailles sans rien altérer. Ce procédé a été plusieurs fois mis en usage, aux applaudissements des amis des arts, et tout porte à croire qu'il sera bientôt exclusivement adopté. Faire mieux et à moins de frais, tel est le problème qui a été résolu de la manière la plus satisfaisante. »

* * *

A ce point de vue, celui qui étudie nos vieilles églises avec attention se posera cette question : Comment expliquer que, dans des époques que nous envisageons comme barbares, des hommes, dont la culture était moins avancée que la nôtre, aient réussi à léguer aux générations qui leur ont succédé des édifices qui nous étonnent par le goût et l'harmonie de leurs lignes, des œuvres

artistiques, des conceptions architecturales que, malgré tout le développement de l'instruction publique actuelle, nous sommes si peu capables d'accomplir ou même d'imiter?

Bien des réponses peuvent être faites à cette question, mais il en est une qui les dominent toutes: Le catholicisme du moyen âge avait l'instinct de l'art religieux et architectural. Son culte exigeait une alliance avec l'art et la poésie. Il était dans l'essence de ses cérémonies religieuses d'appeler à lui l'harmonie des lignes, des sons et des couleurs. Insistant davantage sur l'adoration que sur l'enseignement, il avait à cœur de rechercher tout ce qui était de nature à élever l'âme, à la recueillir et à lui donner, par l'aspect de ses lieux de culte, le sentiment immédiat et profond que le temple est quelque chose de plus qu'un « local », quelque chose de mieux qu'une « salle » de réunion, mais *un sanctuaire* où la présence réelle et permanente de Dieu était toujours symbolisée par la lumière de la lampe brillant devant l'autel, un sanctuaire où doit planer, avec le silence qui y règne, quelque chose de la grandeur et de la sainteté de l'Eternel.

Le protestantisme, au contraire, par la grande révolution religieuse qu'il a opérée au XVIme siècle, sous l'influence d'une réaction inévitable, a mis à l'arrière-plan les préoccupations artistiques pour mettre au premier, avec l'Ecriture Sainte trop oubliée, la prédication ou l'enseignement. L'idée du temple, comme sanctuaire où se célèbrent les saints mystères, a fait place dès lors à une conception moins poétique et plus froide: celle d'un lieu où l'on se rend pour entendre prêcher; de là, l'aspect de salles de conférence qu'ont pris et que prennent un si grand nombre de nos temples protestants. De là encore, ce qui ne se verrait jamais chez les catholiques, l'emploi abusif des édifices sacrés pour des usages non religieux, tels que votations, élections populaires, accompagnées souvent du sans-gêne peu édifiant que l'on constate chez ceux qui, — la pipe ou le cigare à la bouche et le chapeau sur l'oreille, — prennent part à ces opérations, qui, à notre humble avis, devraient avoir lieu à la commune et dans un local laïque.

Cette infériorité incontestable du protestantisme,— au point de vue de l'idée qu'il se fait du temple et du respect auquel celui-ci a droit, — peut être humiliante à constater, mais elle n'en est pas

moins réelle. Il faut en effet hardiment reconnaître que nos édifices sacrés ne sont pas en général l'objet d'une sollicitude suffisamment intelligente. On s'en inquiète trop peu. Peut-être que, s'ils n'étaient pas ouverts seulement le dimanche, mais chaque jour de la semaine, pour servir d'asile aux âmes qui ont besoin de silence et de recueillement, on s'en occuperait davantage. Quoi qu'il en soit, nous devons, me semble-t-il, porter à ce sujet une plus grande attention, avoir plus d'honneur à cœur et, lorsque l'occasion s'en présente, faire entendre une voix de cordiales félicitations aux comités et aux paroisses qui, dans le passé, se sont mis à l'œuvre, et, quant au présent, adresser une parole de joyeux encouragement aux hommes de dévouement qui, ici et là, sont au travail, cherchent à réaliser un progrès, sans se laisser arrêter par les mille objections et les mille difficultés suscitées par ceux qui, si nombreux chez nous, sont plus habiles à critiquer qu'à payer de leur temps et de leur personne.

* * *

C'est à ce titre que, — sans entrer dans le détail des restaurations dont le temple de Saint-Sulpice va être l'objet, — nos meilleurs vœux doivent accompagner ceux qui ont pris à cœur cette urgente et patriotique entreprise.

Quelles que soient les difficultés à surmonter, les apathies à vaincre, les ennuis inévitables à traverser, ils peuvent se dire que l'œuvre dont il s'agit est une bonne œuvre, qui mérite à tous égards la sympathie et la coopération des vrais amis de l'Eglise et de la patrie vaudoise.

Dieu veuille, dans un avenir prochain, accorder la joie aux lecteurs de cette brochure, de contempler d'un œil satisfait le cher et vieux temple de Saint-Sulpice artistiquement restauré et de pouvoir adresser au pasteur et aux fidèles de cette paroisse, ainsi qu'au comité d'initiative, leurs chaleureuses et sincères félicitations.

Alfred CÉRÉSOLE, *pasteur à Vevey.*



